

JEAN-PAUL MIDANT - ÉTUDES ET CONSEILS

# MONTE-

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

# PEL-

# LIER

UNIVERSITÉ  
PAUL VALÉRY



# MONTPELLIER

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

*Cette étude a été réalisée par  
Jean-Paul Midant - études et conseils*

*Assistante de rédaction - Angèle Denoyelle*

*Commande du ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche  
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle -  
Direction générale pour la recherche et l'innovation  
Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers,  
**Alain Neveü**, chef de service ; **Florence Kohler**, conseillère campus*

*En annexe, on trouvera un CDrom rassemblant la version PDF de cette étude et  
l'ensemble des photographies annexées aux fiches d'inventaire.*

# PRÉSENTATION DU PROJET

Lancée à l'initiative du Président de la République, l'Opération Campus est un plan exceptionnel de l'ordre de 2,5 milliards d'euros d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire dont l'objectif est de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université.

L'Opération Campus vise à requalifier et à dynamiser des campus existants pour créer et fédérer les campus de demain et leur donner une forte visibilité internationale. Elle s'inscrit dans la logique de l'autonomie des universités, puisque ce sont celles-ci qui élaborent leurs projets dans le cadre de leurs besoins et de leurs ambitions scientifiques.

Dix sites, sélectionnés par un jury international, se sont vus attribuer une part d'une dotation non consommable de 5 milliards d'euros, dont les revenus de placement - de l'ordre de 200 millions annuels - seront utilisés pour financer la réalisation de leurs projets immobiliers. Deux sites campus supplémentaires, et neuf autres sites qualifiés de campus innovants ou prometteurs bénéficient d'investissements qui seront supportés par le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global atteignant 400 millions d'euros.

Les sites campus se situent dans les secteurs géographiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, et dans les régions de Bretagne et d'Île-de-France.

Le contrat de partenariat public-privé régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée a vocation d'être l'instrument privilégié de la mise en œuvre de l'Opération Campus. Il s'adapte au système de dotation assortie d'un revenu annuel régulier. Il permet de prendre en charge la construction de la rénovation d'immeubles ainsi que leur maintenance. Il procure aux universités progressivement autonomes une visibilité budgétaire de long terme et leur permet de se concentrer sur leur cœur de métier.

Les opérations Campus seront initiées et conduites essentiellement au plan local, soit par le Pôle Régional de l'Enseignement Supérieur (PRES) créé par les Universités concernées, soit par tout autre établissement soit d'enseignement supérieur ou de recherche. Le ministère entend

déployer des actions de soutien et d'accompagnement des équipes chargées localement de la direction des opérations.

Fortement orientée vers les campus existants, l'opération se traduira par un volume élevé d'opérations de réhabilitation et/ou restructuration immobilière à côté d'un nombre plus limité de constructions nouvelles. En outre, ces rénovations porteront de manière importante sur des campus datant des années 1960-1970 qui correspondent à une forte croissance des effectifs d'étudiants. Pour autant, les caractéristiques de ces installations, qui ont pu faire l'objet de maintes interventions depuis leur construction, ne sont pas toujours bien connues et répertoriées.

Un des objectifs premiers de chaque Opération Campus est la réhabilitation du patrimoine existant. Or, les qualités architecturales de ce patrimoine, surtout quand il s'agit de constructions des années 1960-1970 et du fait de sa dégradation, échappent à leurs utilisateurs. Afin d'éviter des réhabilitations qui dénatureraient complètement les bâtiments d'origine, il importe de repérer ce patrimoine et de le resituer dans le contexte de production architecturale de l'époque. Dans un souci d'efficacité quant aux suites opérationnelles à venir, 9 campus objets d'une Opération Campus seront étudiés d'un point de vue patrimonial. Il s'agit des sites d'Aix-en-Provence, Marseille Luminy, Bordeaux Talence-Pessac-Gradignan, Grenoble Saint-Martin-d'Hères, Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, Lyon la Doua, Montpellier Triolet, Strasbourg campus de l'Esplanade et Toulouse-Rangueil.

Après avoir fait réaliser ces neuf études patrimoniales de campus universitaires, il apparaît nécessaire de faire une étude patrimoniale complémentaire sur le campus Paul Valéry à Montpellier.

En effet, ce campus de 10 hectares, mitoyen du campus du Triolet, déjà étudié, vient d'être labellisé par le ministère de la culture « Patrimoine du XXe siècle ». Ce qui implique d'effectuer, comme sur les campus précédemment étudiés, un inventaire des bâtiments, un guide de recommandations concernant les bâtiments ou ensembles paysagers remarquables et l'élaboration d'un dispositif de suivi de la démarche patrimoniale préconisée.

*« Extrait du Cahier des Clauses Particulières de la procédure n° MEN-SG-SAAM-MDA du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche »*

*Jean-Paul Midant - études et conseils remercie*

*Patrick Tondat - Directeur général Délégué à l'Opération Campus pour UMSF*

*Philippe Jaulmes - Architecte concepteur de l'université Paul Valéry*

*Nadège Presse - Urbaniste chargé de l'Aménagement et de la valorisation foncière.PRES*

*Pascal Gratias - Direction du patrimoine Montpellier III*

# TABLE DES MATIÈRES

CHRONOLOGIE	9
LE SITE ET SON OCCUPATION DANS LE TEMPS	10
BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES	28
SÉLECTION DOCUMENTAIRE	31
ŒUVRES D'ART	38
INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	43

- \_ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- \_ CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES
- \_ CARTE DE LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- \_ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT





# CHRONOLOGIE

---

**1956** \_ La faculté des Lettres et Sciences Humaines de Montpellier, installée rue du Cardinal de Cabrières compte 1500 étudiants, le bâtiment inauguré en 1939 avait été programmé pour en abriter 600.

**1958** \_ Décision de construire un nouveau complexe universitaire au nord de la ville de Montpellier (à la suite de l'achat de terrains auprès de 36 propriétaires différents).

**1961** \_ Mise au point en janvier du programme pédagogique pour la construction de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Le nouvel ensemble devra accueillir à l'horizon 1965-1966, 8600 étudiants.

\_ En août, accord de la Direction générale des Bibliothèques sur l'implantation de la bibliothèque et des salles de travail au centre du plan masse (solution choisie parmi les quatre possibilités présentées par l'architecte marseillais René Egger, coordonateur du projet, et Philippe Jaulmes, architecte montpelliérain).

\_ 9 novembre, transmission par l'ingénieur régional de l'Équipement de l'avis favorable de la Commission Départementale des Sites, Perspectives et Paysages, le nouveau campus se situant en co-visibilité du réservoir de la place du Peyrou, dans un site inscrit.

\_ Le 5 décembre, le plan masse est approuvé par le Conseil Général des Bâtiments de France.

**1962** \_ Le 15 février, premier plan de sondages sur le site.

\_ Le 9 mars, plan d'implantation.

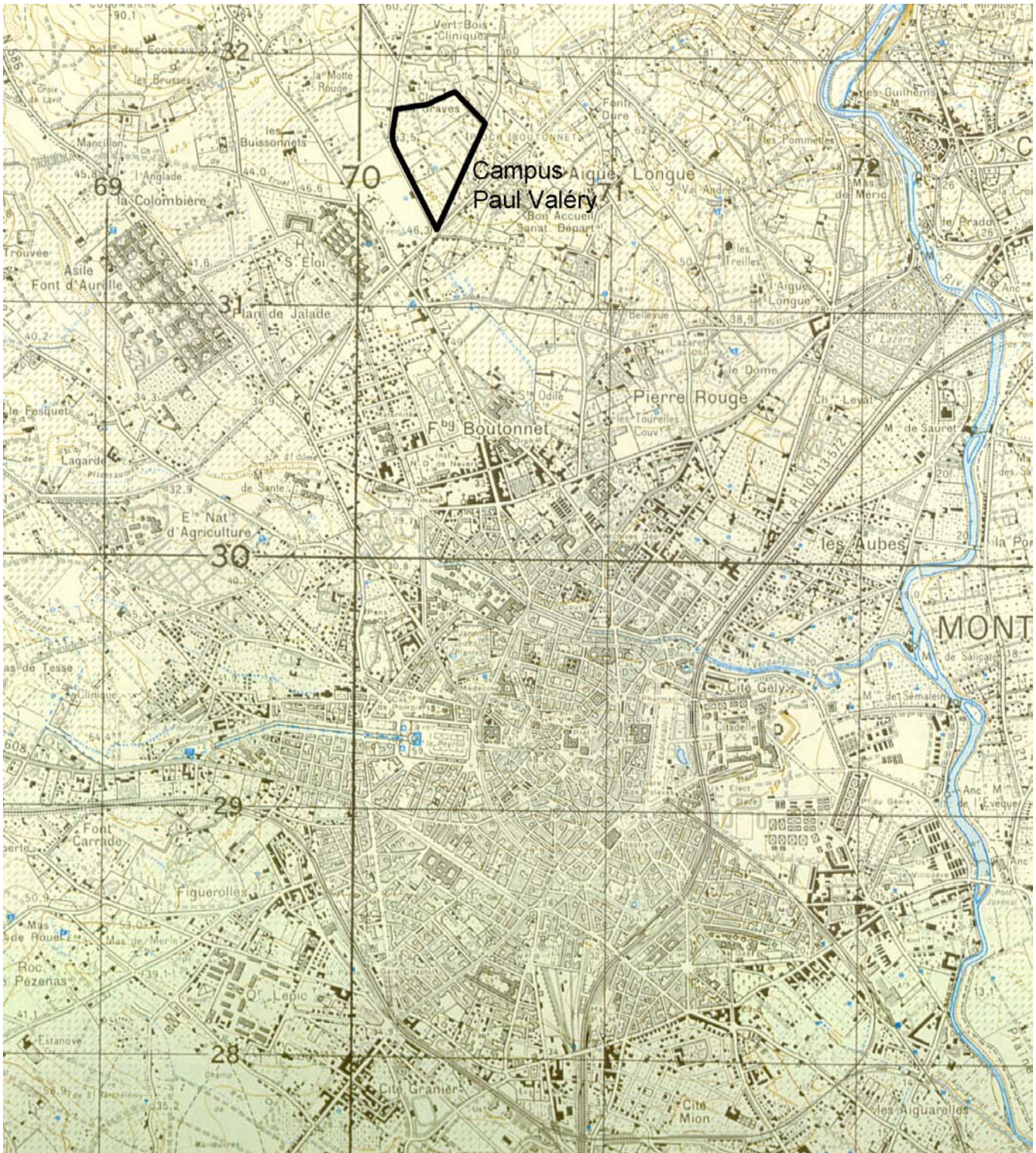
\_ Le 20 avril, les plans pour la première tranche de construction sont prêts. Ils sont signés de René Egger, architecte coordonnateur et de Jean-Claude Deshons et Philippe Jaulmes.

**1964** \_ Le 9 mai, plan d'ensemble et de repérage de la deuxième tranche.

**1966** \_ Le 15 octobre, une première rentrée universitaire est assurée dans les nouveaux bâtiments.

**1986** \_ Construction sur le même site d'un nouvel immeuble regroupant les trois amphithéâtres de premier cycle auparavant détruits par un incendie.

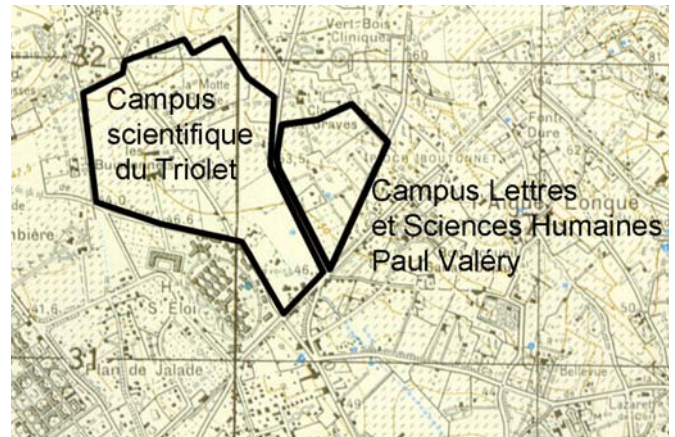
# CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY



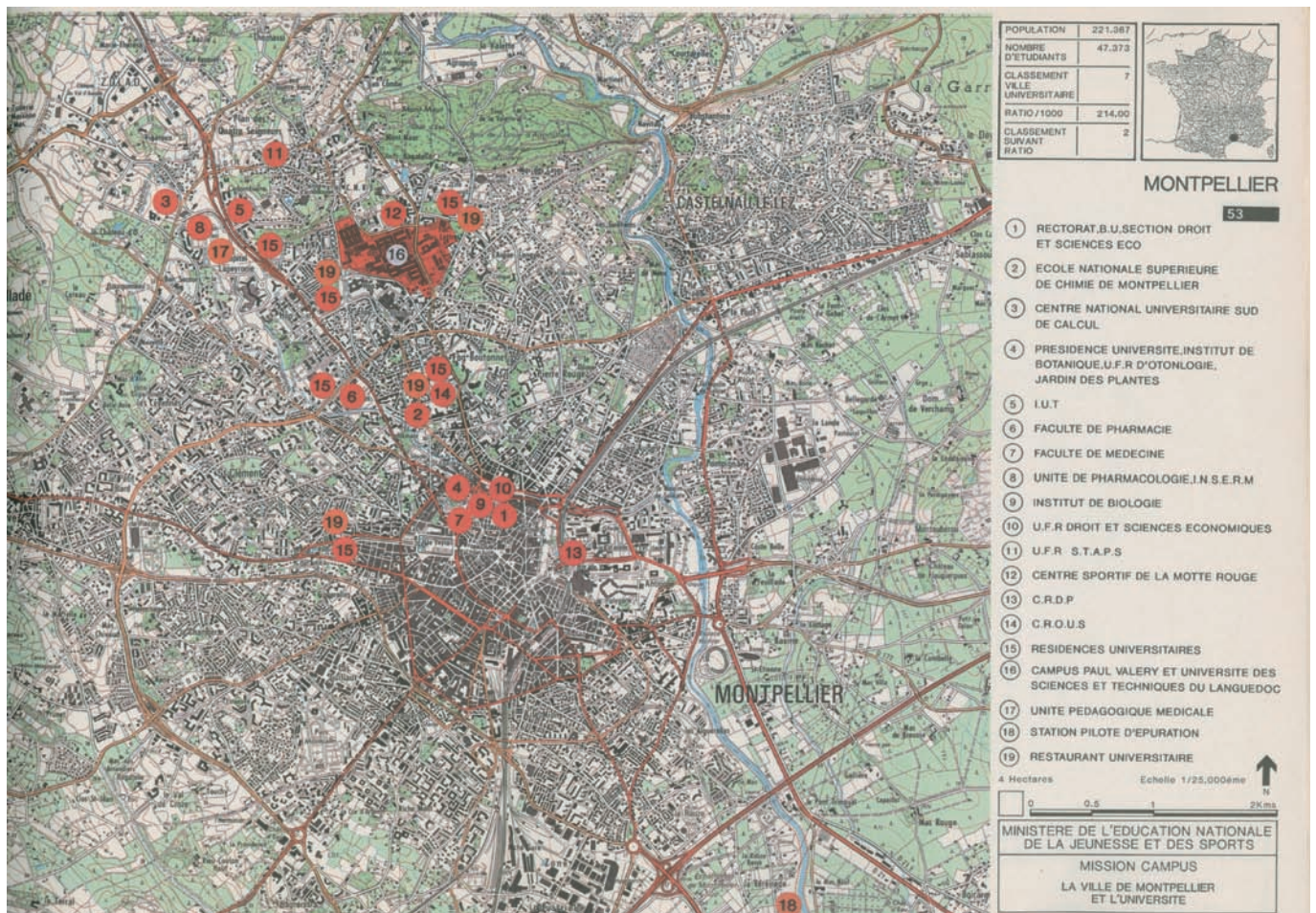
Le site du campus par rapport au centre de Montpellier en 1950 - Source: Carte IGN.

## LE CAMPUS DANS L'AGGLOMERATION

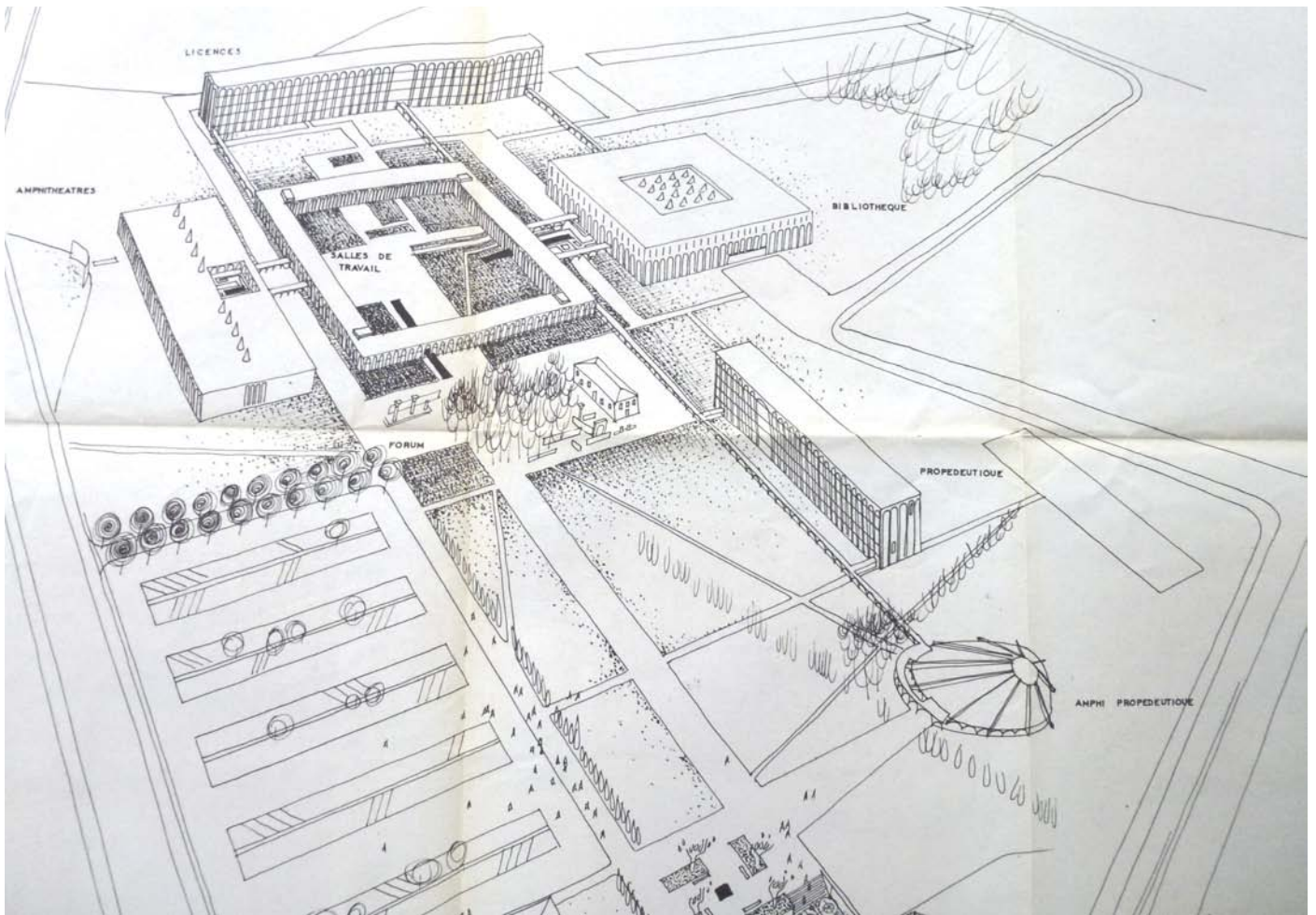
Le campus est situé à l'extérieur du centre ancien, au-delà du faubourg Boutonnet. Depuis le début du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, s'y sont développés plusieurs établissements publics ou privés à vocation hospitalière. Dans les environs immédiats de l'actuelle université Paul Valéry, non loin du plan de Jalade et de l'asile départemental d'aliénés du Fond d'Aurelle, on trouve en 1950, au sud, « Le bon accueil », sanatorium départemental, au nord, la clinique Vert-Bois, et à l'ouest l'hôpital Saint Eloi. Sur une parcelle séparée à l'ouest par la route départementale de Montpellier à Mende, commence à partir de 1961 la construction du campus du Triolet, où s'étendra la nouvelle faculté des Sciences. Le campus littéraire dont la construction débutera un an plus tard, se situe à l'emplacement de plusieurs maisons familiales et maisons de plaisance, à proximité du Clos des Graves. La superficie du terrain est d'environ 11 hectares. La surface utile de ses amphithéâtres, salles de cours, salles de travaux pratiques, salles de travail pour étudiants, salles spéciales, services des professeurs, services généraux et administration sera fixée dans son programme à 12 900 m<sup>2</sup> (18 000 m<sup>2</sup> en tout). Elle est alors calibrée pour recevoir 8 600 étudiants. A la fin des années 1980, la cartographie réalisée dans le cadre de la mission Campus, fait apparaître un véritable axe universitaire qui s'est étendu au fil des ans dans l'agglomération montpelliéraine, partant du centre de la ville ancienne en se dirigeant vers l'arrière pays, à l'opposé du littoral.



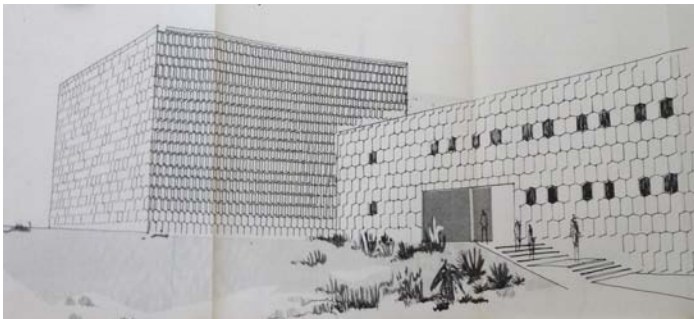
Les deux campus de la faculté des Sciences et de la faculté des Lettres localisés sur une carte de 1950 - Source : IGN.



Localisation des différents sites universitaires de Montpellier en 1988 - Source : Mission Campus 2000.



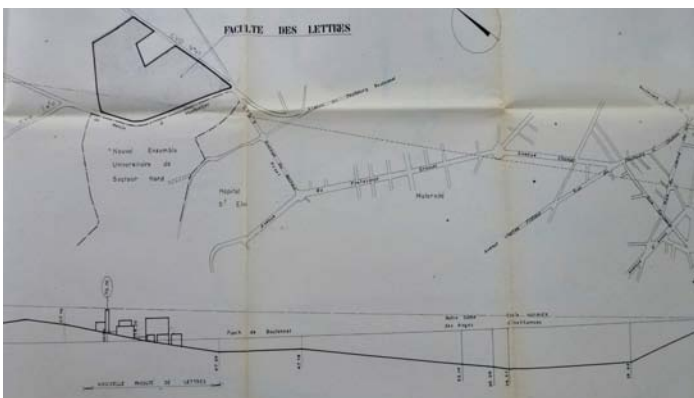
Avant-projet, 4e solution, 26 juillet 1961. René Egger et Philippe Jaulmes architectes. Source : Direction du Patrimoine Montpellier III



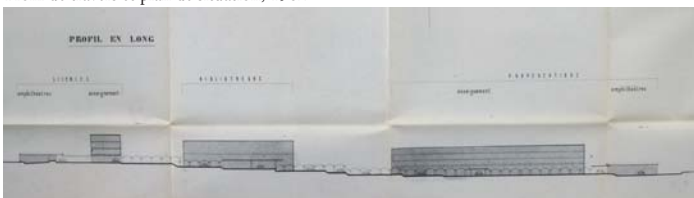
Esquisse 1961. Source : Direction du patrimoine Montpellier III



Bâtiment principal de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, René Egger architecte



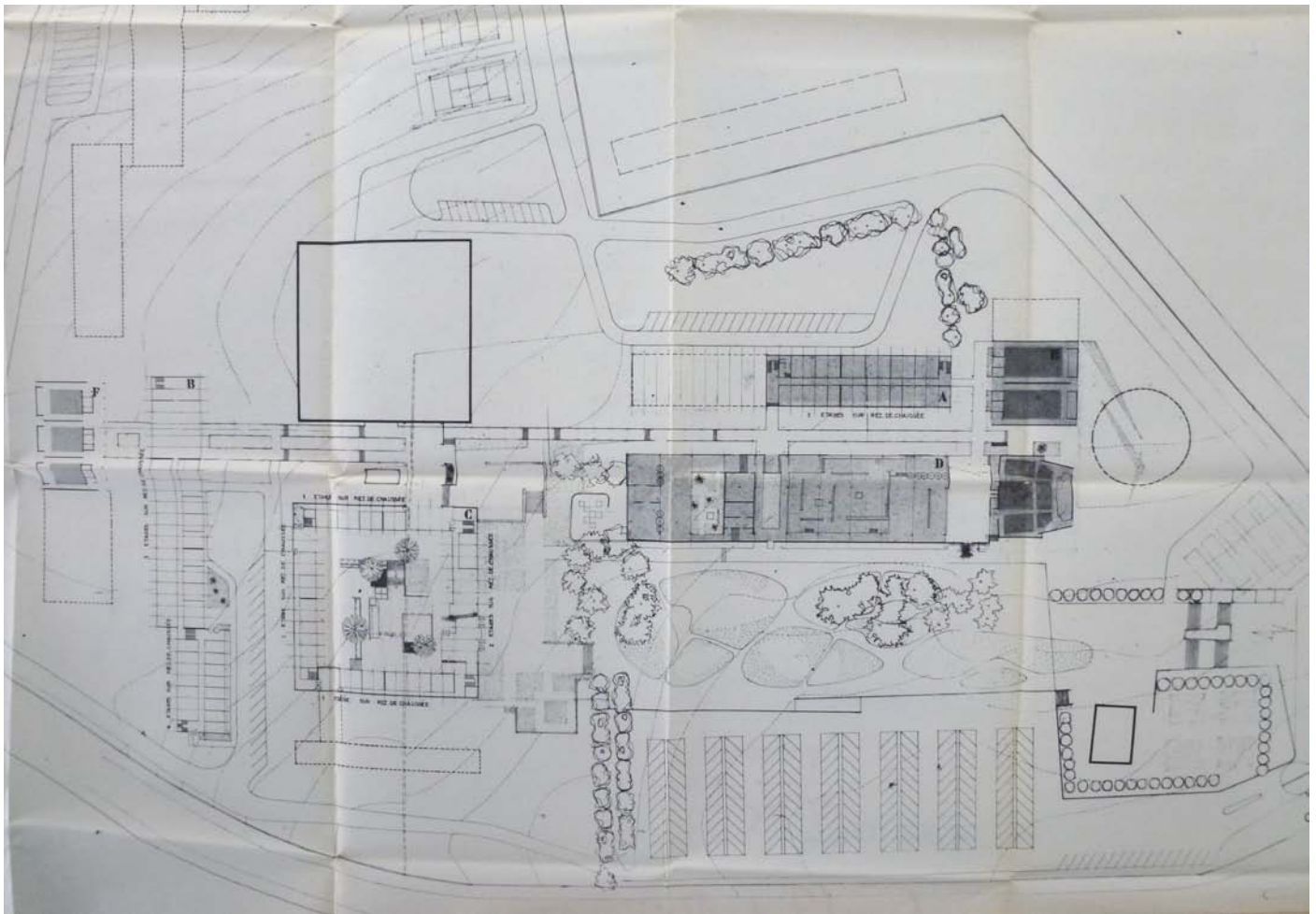
Profil de travers et plan de situation, 1962



Profil en long, 20 avril 1962

## LA MISE AU POINT DU PROJET

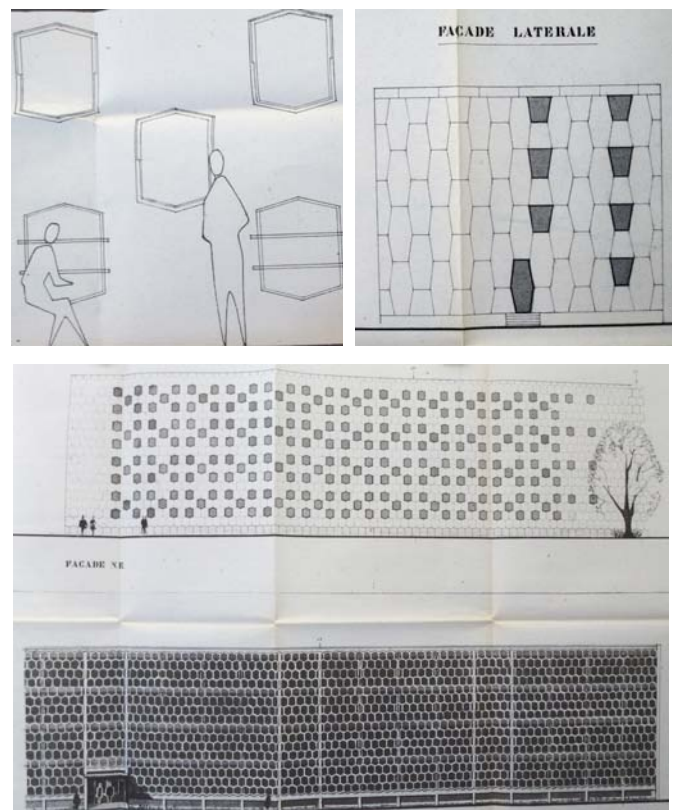
La conception de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines est confiée en 1961 à l'architecte marseillais René Egger, architecte en chef des Batiments Civils et Palais Nationaux, ancien associé de Fernand Pouillon, installé à Marseille. Accaparé par de nombreux projets d'envergure, Egger s'assure de la collaboration de l'agence Montpelliéraine Jaulmes et Deshons qui le seconde déjà dans la construction du campus scientifique du Triolet. C'est avec Philippe Jaulmes précisément qu'il donne les premières esquisses de plan masse et d'élévation pour les bâtiments. Le programme est alors réduit à un ensemble destiné à accueillir le cycle propédeutique équipé d'un grand amphithéâtre et à un bâtiment de licence comprenant les bureaux des professeurs. On y trouve une bibliothèque, constitué de deux pôles reliés l'un à l'autre comprenant les réserves des livres et les salles de lecture, complétées de salles de travail disposées autour d'une vaste cour intérieure. Le

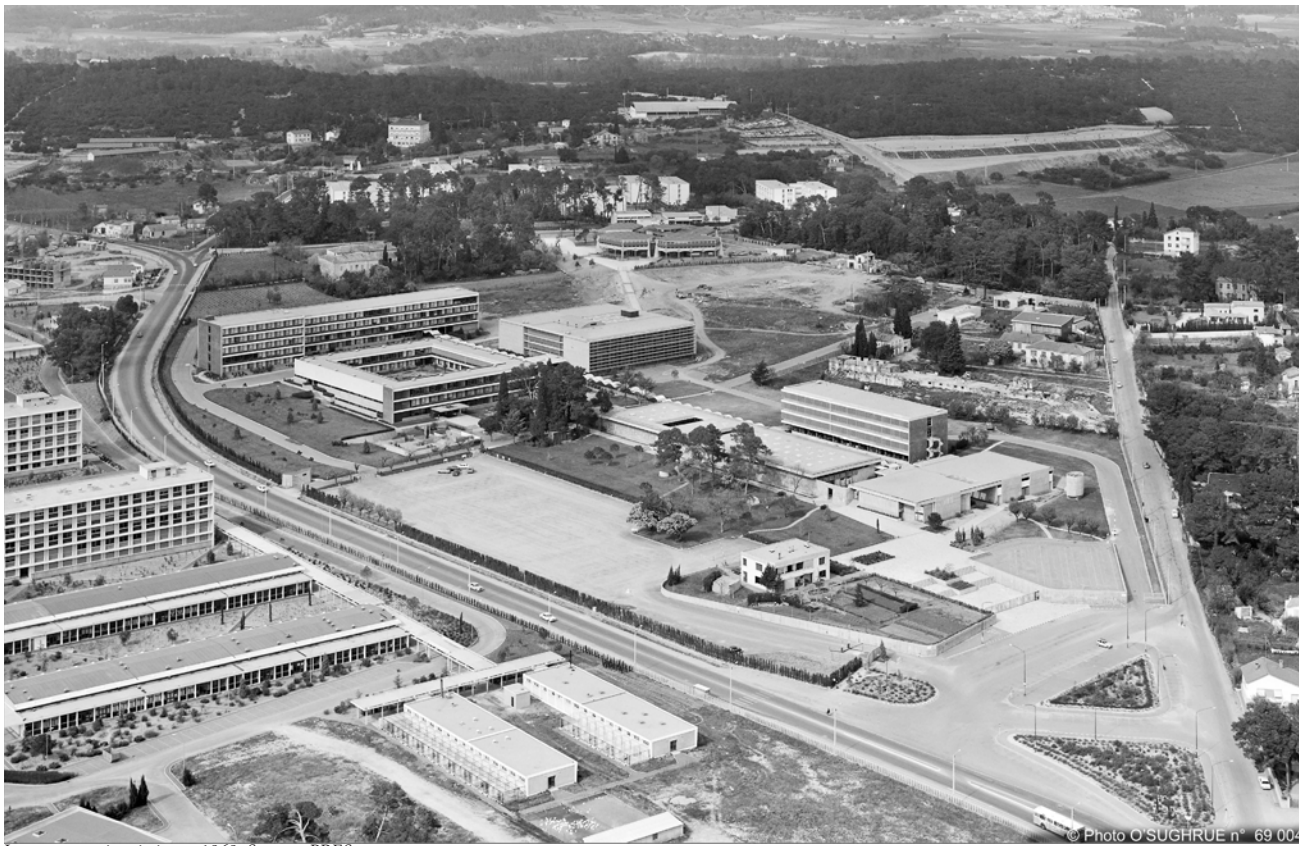


Plan tramé à rez-de-chaussée, en grisé la 1ère tranche, en pointillé la seconde, 20 avril 1962. Source : Direction du Patrimoine Montpellier III

tout est enrichi d'un musée de moulages ainsi que d'un centre d'expositions et d'enseignement dédié à l'archéologie, alors située le long de la route de Mende. Tandis que pour la Faculté des Sciences, Egger et Jaulmes composent le plan masse à partir de bâtiments types mis en œuvre à Toulouse Rangueil au même moment (architecte René Egger avec Ferdinand Chabanne), pour la Faculté des Lettres, Egger s'inspire de l'ensemble qu'il est en train de construire à Aix-en-Provence. Au stade de l'avant-projet, pour l'apparence, la filiation est d'abord néoclassique, à la manière de Pouillon. Les bâtiments d'enseignement en barre, sont animés par des arcades et prévus à l'origine pour être revêtus de plaques de pierres. L'ensemble bibliothèque pour partie de plan carré, est doublé d'un bâtiment conçu à la manière d'un cloître avec un jardin au centre. La principale construction qui était présente auparavant sur le site est laissée intacte, avec son allée monumentale, pour abriter l'administration, à la manière du premier projet pour le campus de Marseille-Luminy conçu dans le même temps (architecte Egger). D'après le descriptif du projet soumis au conseil national des Bâtiments civils en décembre 1961, l'implantation des bâtiments et leur orientation est dépendante de la préexistence sur le site d'espaces végétalisés de grande qualité et du dénivelé du terrain qui du nord au sud est d'une hauteur de 18 mètres. Leur silhouette sera soumise en définitive aux règles de co-visibilité depuis la place du Peyrou, imposant une hauteur de trois niveaux maximum, moyennant l'emploi de toitures terrasses. Avant de fixer le dessin du plan masse et des élévations de façades au cours de l'année 1962, Egger et Jaulmes poursuivent l'idée de construire des bâtiments revêtus d'éléments de béton préfabriqués (le chantier de la faculté des Lettres d'Aix ayant démontré les risques de malfaçon quand on utilise la pierre en revêtement à grande échelle). Leur recherche se focalise sur la forme en nids d'abeilles, à partir de modules hexagonaux, dont témoignent uniquement aujourd'hui les éléments constituant les pare-soleils.

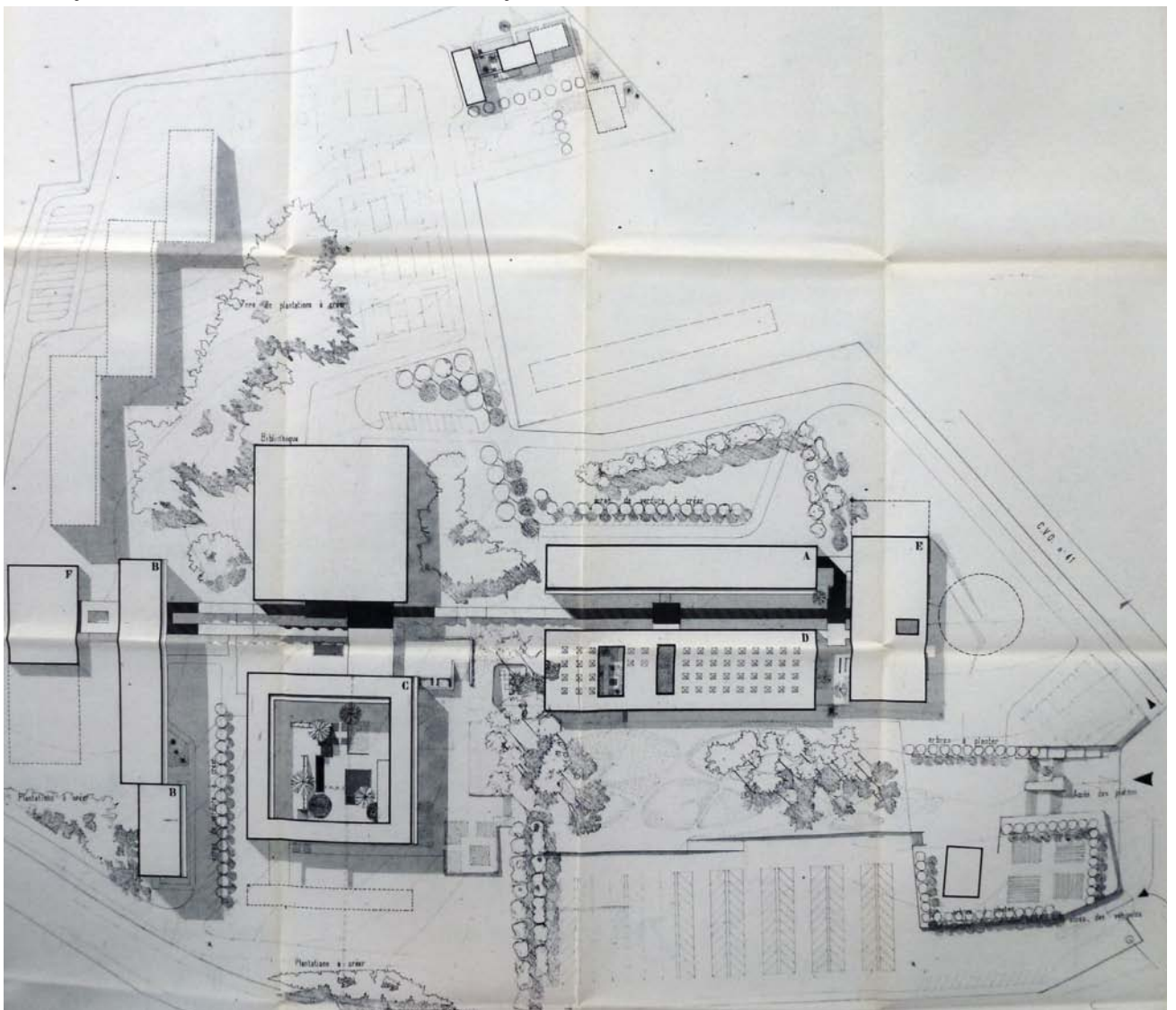
Ci-dessous, diverses études sur le thème du nid d'abeille, 1962. Source : Direction du Patrimoine Montpellier III

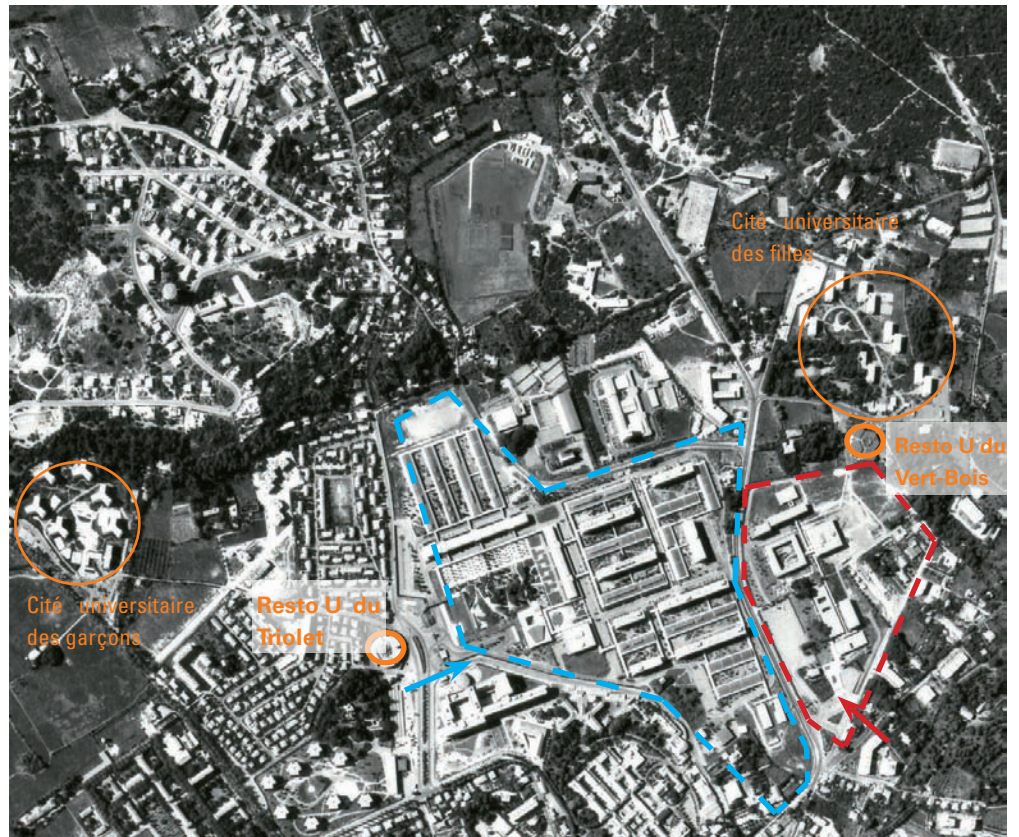




Le campus universitaire en 1969. Source : PRES

Ci-contre, plan masse, 20 avril 1962. Source : Direction du Patrimoine Montpellier III.





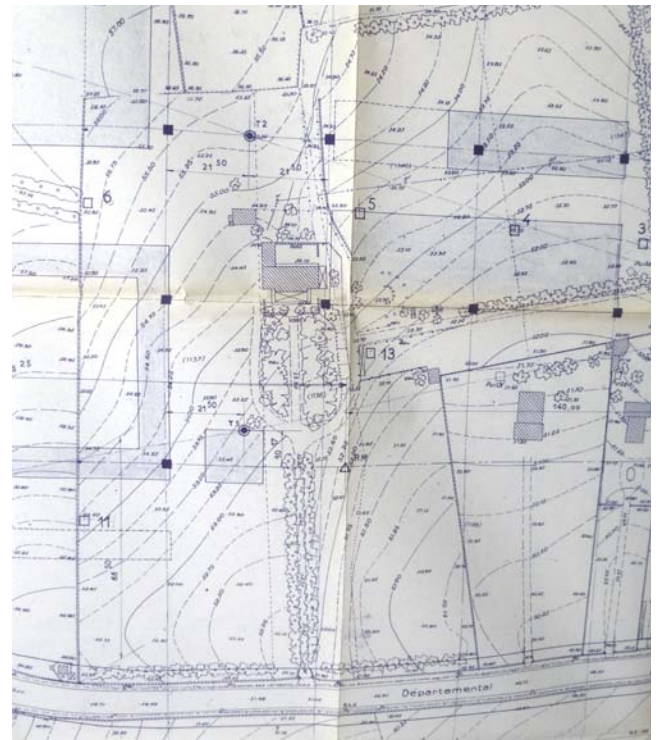
Vue aérienne en 1968 des deux campus construits sous la direction de René Egger par Jaulmes et Deshons (avec De Richemond pour le campus scientifique) - Source: IGN.

## DEUX CAMPUS VOISINS CONÇUS PAR LES MÊMES ARCHITECTES

Le campus scientifique et le campus littéraire de Montpellier, installés à proximité immédiate, construits à quelques mois près, inaugurés en 1966, conçus et réalisés par les mêmes architectes avec des moyens financiers équivalents, dans des délais semblables, possèdent contre toute attente, dans ces temps d'industrialisation à outrance du bâtiment, une identité architecturale et paysagère en propre. Bien qu'ils soient dotés d'entrées principales sans rapport les unes avec les autres, et qu'ils soient reliés faiblement de part et d'autre de la route de Mende à deux endroits, l'emplacement des cités universitaires de garçons à l'ouest et de filles à l'est et les restaurants universitaires pouvaient les réunir dans une partie des déplacements des étudiants, dès lors que ceux-ci voulaient bien marcher à pied. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Au fil du temps, l'absence de réflexion cohérente sur la circulation automobile dans ce morceau de la ville de Montpellier, la négation de l'ensemble universitaire en tant que quartier partageant activités, résidences et espaces publics, et certainement le peu de pertinence dans l'implantation d'une première ligne de tramway trop éloignée, ont accentué l'isolement de ces deux pôles. D'autant que le plan masse de l'actuelle université Paul Valéry a été conçu dès l'origine pour faire du campus littéraire un lieu retiré, organisé le long d'une allée centrale de faible largeur, reliant en ligne droite à chacune des extrémités deux ensembles d'amphithéâtres dont les entrées principales sont tournées vers l'intérieur. Allée centrale bordée de bâtiments, patios, jardin intérieur du bâtiment d'administration, jardin du labyrinthe, enclos du monument aux morts, de nombreux dispositifs construits au début des années 1960 ont été conçus en une déclinaison d'espaces facilitant le flux des étudiants à l'intérieur d'un campus-rue, tout en ménageant des aires de repos, au calme, à l'écart. Le stationnement automobile, contenu dès l'origine en périphérie du fait de l'organisation centripète des bâtiments d'étude et d'enseignement, mesure relativement respectée aujourd'hui certainement du fait de la superficie restreinte de l'ensemble (environ 11 hectares), y a joué et joue toujours un rôle fondamental. A regarder leurs plans masses, le campus des Lettres se veut être un village; le campus du Triolet, son voisin, une ville étalée, conçue à la manière d'une base scientifique.

Plan de sondages, février 1962.

En bas, allée de mûriers, vestige de l'entrée d'une ancienne propriété visible sur le plan de sondage ci-dessus.





Bassins en cascade au pied du mur dans lequel se déversent les eaux de pluie dont la descente est assurée par des chaînes.



Ci-dessus et ci-contre, vues du mur d'Albert Dupin, réalisé au titre du 1%.

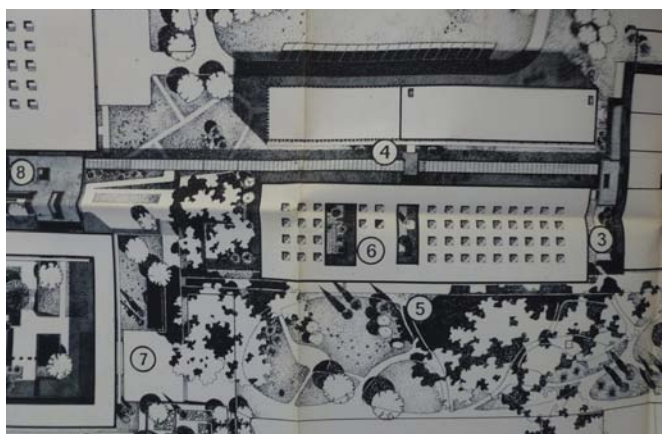
## LE MUR DE DUPIN, LA GRANDE PELOUSE ET L'ALLÉE CENTRALE

Dans les premières esquisses dessinées par Egger et Jaulmes, le positionnement du musée de moulages, à l'ouest de l'actuel bâtiment d'administration, permettait de lui donner un accès direct depuis la route de Mende. En réalité, il a été établi à l'arrière de la grande pelouse située plus au sud, à proximité de l'actuel bâtiment A, et associé à l'ensemble consacré à l'archéologie et à son enseignement (dont le programme semble à l'origine assez vague). Selon l'architecte Philippe Jaulmes, sa réalisation a été rendue possible par l'utilisation à dessein du 1% artistique de la première tranche de travaux, dont on a demandé ici le financement par anticipation. Le plasticien Albert Dupin (1910-2005), qui l'année auparavant avait livré un ensemble de sculptures pour le patio du bâtiment de la Présidence du campus du Triolet, a ainsi été invité par les architectes à concevoir un très long mur cyclopéen. L'œuvre d'art permet ainsi de masquer élégamment la structure tubulaire en pylônes du bâtiment se trouvant derrière, et sert par la même occasion de fond de décor à l'espace vert se trouvant à l'avant. Réalisé à base de pierres volcaniques de la région de Clermont-l'Hérault, près du lac de Salagou, le mur est accompagné en partie basse d'une suite de bassins. S'y déverse l'eau de pluie, dont la descente est guidée par les maillons d'une suite de chaînes remplaçant ici astucieusement les habituels tuyaux en

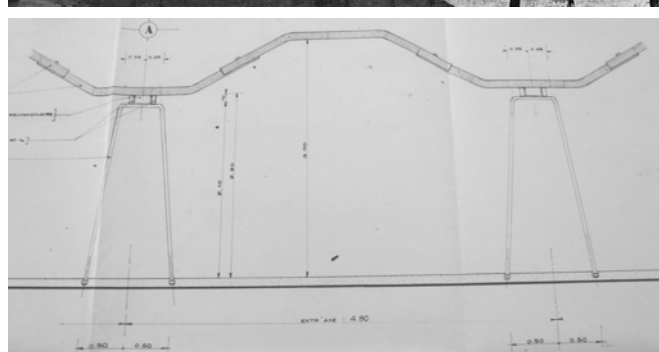




Ci-dessus, l'allée centrale



3-Entrée principale du campus; 4-Allée centrale; 5-Mur Dupin; 6-Bâtiment de l'archéologie et du musée; 7- Bâtiment de l'administration ; 8- Passage couvert vers la bibliothèque aujourd'hui détruite.



Ci-dessus, la galerie couverte d'origine, aujourd'hui détruite.  
En bas, le monument aux morts vu depuis l'allée centrale. La clôture est assurée partiellement par le mur de Dupin et son retournement.

acier ou en plastique qui auraient pollué le regard. De l'autre côté du bâtiment, sur l'allée centrale, une galerie couverte permettait à l'origine d'abriter les piétons du soleil ou des intempéries. Son profil étrange, découlait de l'emploi d'éléments de cabanes de chantier en amiante-ciment, réunis pour la circonstance, là aussi pour des raisons d'économie (ce sont les mêmes découpés et assemblés différemment qui ont servis de pare-soleil toujours en place devant les façades du bâtiment A et de la bibliothèque). Au nord, le mur de Dupin se retourne. Il laisse la place à des panneaux de béton brut puis à des moellons enduits pour former un lieu de recueillement où est installée une plaque qui rend hommage aux étudiants, enseignants et membres du personnel, disparus pendant la seconde guerre mondiale. Sur les plans d'origine l'oeuvre d'art devait être double face sur toute sa longueur, idée particulièrement originale qui permettait de faire entrer la sculpture dans le bâtiment qu'elle traversait. Un thème général avait par ailleurs été déterminé pour l'ensemble de la décoration, celui de la chute d'Icare, thème évoquant la quête de la liberté, l'audace de l'évasion et la griserie de la réussite.





Bâtiment A, ancienne propédeutique



A l'arrière du mur d'Albert Dupin, le dispositif d'entrée d'origine, modifié après la construction du grand amphithéâtre



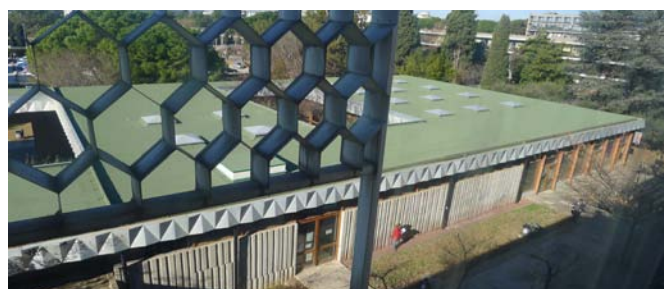
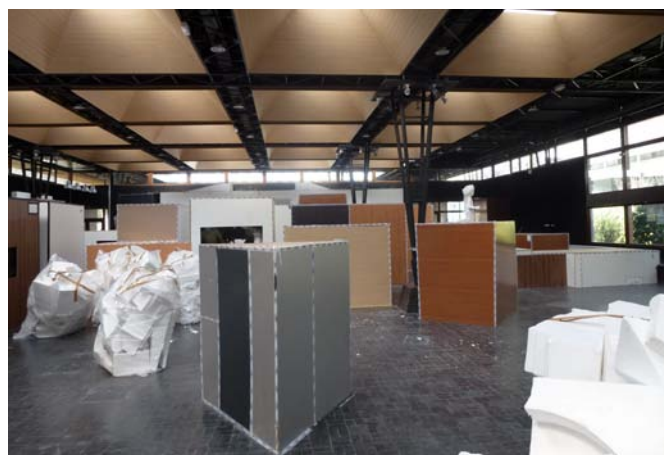
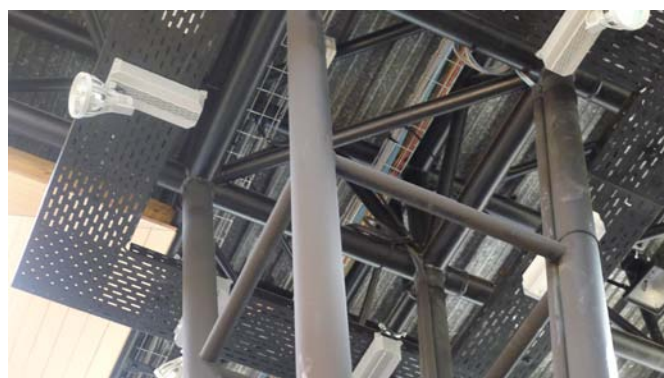
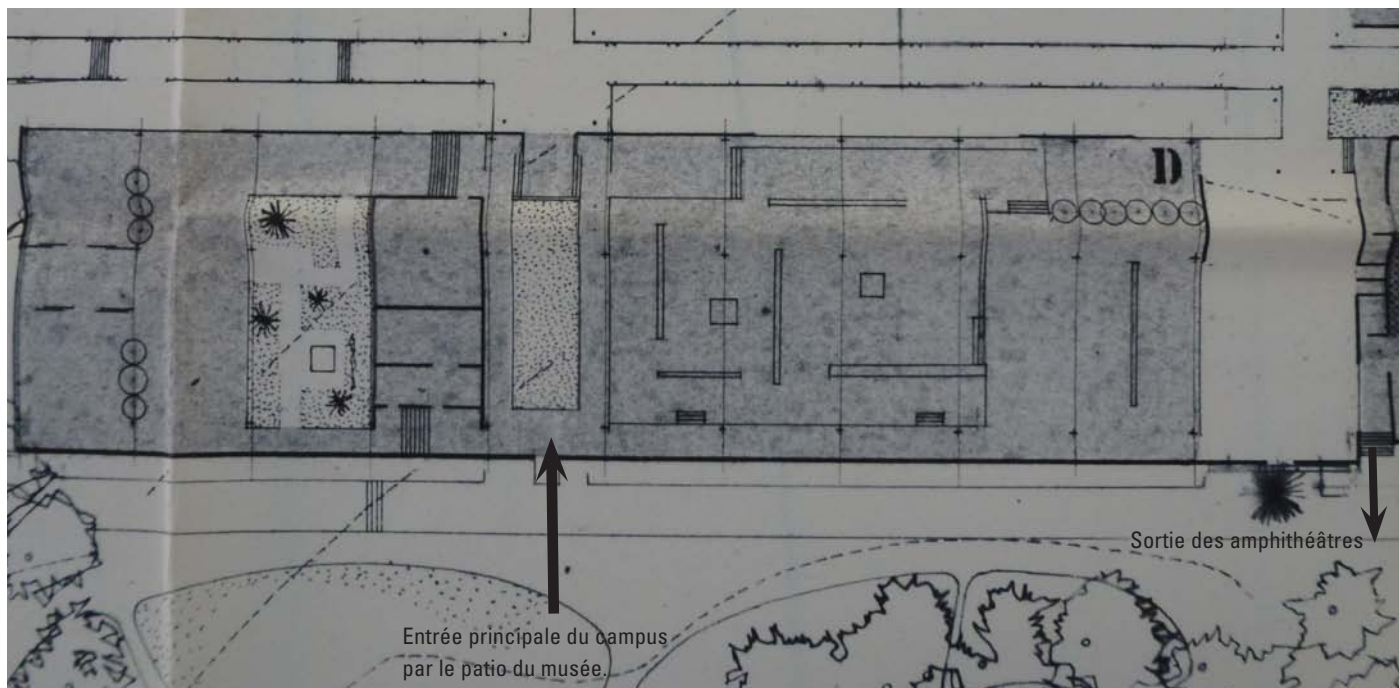
Auvent devant le patio du musée, au dessus de l'allée centrale



Patio du musée

## LE DISPOSITIF D'ENTRÉE ET LE MUSÉE

Le dispositif choisi pour l'entrée principale du campus mérite d'être remarqué, car il est singulier et déroutant. Le piéton est invité à pénétrer sur le site par une suite d'embranchements. Il débouche non pas sur un parvis à l'arrière duquel se tiendrait un bâtiment mais sur le vide occupé par une grande pelouse arborée. La circulation principale est désaxée sur la droite. Elle est aujourd'hui signalée par ce qui semble être une porte monumentale percée dans le mur œuvre d'art réalisé par Albert Dupin. La mise en œuvre de ce mur, à base de moellons argileux, de pierres crayeuses, et de terres cuites, montées sur des lits de ciment avec joints légèrement en creux, évoque une construction monumentale à l'antique. Son épaisseur est malgré tout trop réduite. Le haut mur n'est pas une défense ; il n'est qu'une évocation d'un temps très ancien, dans lequel on passe avant d'entrer à l'université. Avant l'incendie des amphithéâtres du premier cycle, et leur remplacement par les bâtiments visibles aujourd'hui, cette porte n'était qu'une vue infranchissable physiquement cadrant la végétation. Quant à la voie située maintenant sur le côté, empruntée couramment par les étudiants (encore si peu large, qu'une camionnette peut à peine y passer) elle n'existait pas ; seule une porte plus petite donnait sur le hall du plus grand amphithéâtre avant de permettre d'entrer sur une placette, qui a ciel ouvert servait d'entrée et de sortie, voire de foyer pour l'auditorium. Dans l'esprit des architectes, il semblerait donc que l'entrée principale du campus vers la propédeutique et l'allée centrale, ait été le patio actuel du musée (qui ne devait pas être encombré par l'aménagement qu'il a reçu postérieurement) ; Ce patio est connecté à cet endroit par un auvent en béton à la galerie de desserte sous couvert (détruite) menant en droite ligne jusqu'à l'extrémité nord du site et aux trois amphithéâtres de licence. Tout postulant à un diplôme de Lettres ou de Sciences Humaines devait donc passer devant l'entrée du musée des moulages et du hall d'exposition des collections archéologiques (aujourd'hui déplacées), dans un hommage à la culture classique ; ce qui en 1966, lors de l'inauguration de l'ensemble pouvait déjà paraître très académique... Et ce qui restera sans équivalent pour tous les campus français. Quant au bâtiment lui-même du musée, il est certainement un des très rares édifices construits dans les années 1960 à cet usage dans les universités, mais aussi parmi la dizaine de bâtiments (pas plus) construits à cette époque en France avec ce programme.





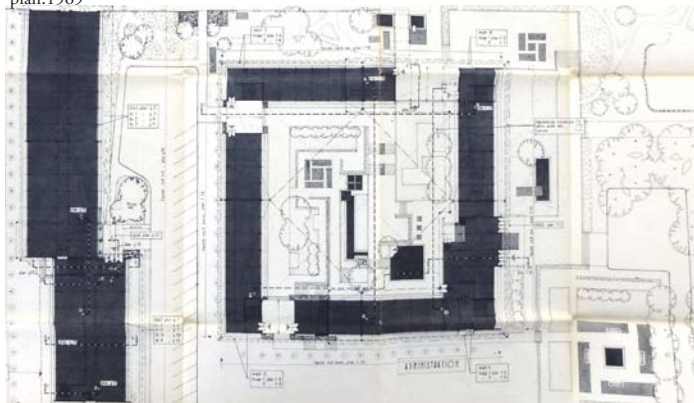
Façade Ouest de la bibliothèque vue depuis l'allée centrale



Ancien portique entre la bibliothèque et les salles de travail (aujourd'hui bâtiment de l'administration)



Le bâtiment de l'administration et des salles de travail avec le jardin du labyrinthe au premier plan. 1969



Avant-projet pour les bâtiments abritant les salles de travail de la bibliothèque réservées aux étudiants du second cycle et l'administration, fin avril 1962. Source : Direction du patrimoine Montpellier III

## LES AUTRES BÂTIMENTS DU CAMPUS DES ANNÉES 1960

Le développement du campus Paul Valéry, bien que poursuivi après 1966, n'a pas véritablement altéré les bâtiments des années 1960. Les immeubles neufs sont venus compléter le plan masse initial tel qu'il avait été dessiné à l'origine, ou bien ils ont été contenus à l'écart, malgré la superficie restreinte du terrain. Cinq modifications sont notables : d'abord la reconstruction en 1986 des amphithéâtres du premier cycle après leur destruction dans un incendie ; ensuite la destruction de la galerie couverte qui abritait les déplacements sur l'allée centrale et qui menaçait ruine ; puis la fermeture du passage sous le bâtiment de licence pour des raisons de confort thermique. Enfin la suppression du portique entre le bâtiment de la bibliothèque et l'actuel bâtiment d'administration (auparavant salles de travail), puis les travaux à l'intérieur du quadrilatère formé par ce bâtiment pour y loger des bureaux. Exécuté en deux tranches à partir de 1962, le campus rassemblait, une fois terminé en 1966, huit immeubles principaux, auxquels on doit ajouter la conciergerie devant l'entrée principale (utilisant un bâtiment préexistant modernisé pour la circonstance), le bâtiment des services d'entretien (toujours existant mais agrandi par la suite), et la maison du secrétaire général de l'université (inchangée). Les bâtiments d'enseignement abritant les bureaux des professeurs et les bibliothèques de section (actuels bâtiments A, B et C) ont été conçus et réalisés avec des solutions identiques quant à leur structure, leurs façades et leur aménagement intérieur (les bâtiments B et C n'ont pourtant jamais reçus leurs pare-soleils en façade sud, prévus par les architectes). Le bâtiment du musée avec son prolongement pour l'archéologie et les amphithéâtres dits aujourd'hui des troubadours (anciens amphithéâtres de licence), sont d'une autre famille, avec leur structure tubulaire en acier, leurs murs en béton brut ou en menuiserie bois et verre et sont reconnaissables par leur bardage de rive en tôle d'aluminium pliée. Le plan de la bibliothèque et sa structure procède d'une réflexion contemporaine menée par René Egger sur le type appliqué à ce programme, qui renvoie aux bibliothèques universitaires d'Aix-en-Provence, Marseille-Luminy et Montpellier-Le Triolet. Son développement à l'extérieur, par des salles de travail disposées autour d'un jardin intérieur était ici exceptionnel, mais l'ensemble a été occupé depuis lors par les bureaux de l'administration et des relations internationales. Sa densification afin de trouver des mètres carrés a entraîné des modifications (reversibles), qui ne permettent plus d'en reconnaître son originalité.



Ci-dessus, bâtiment C. A gauche, la façade principale; à droite, la façade arrière.



Amphithéâtres D, E et F, vus depuis le bâtiment C, et intérieur d'un des trois amphithéâtres.



Le bâtiment de l'administration, vu depuis le bâtiment C, à l'arrière-plan à gauche, la bibliothèque. A droite, vue du jardin intérieur.



Façade Est du bâtiment de l'administration donnant sur l'allée centrale, à droite, vue du jardin intérieur.



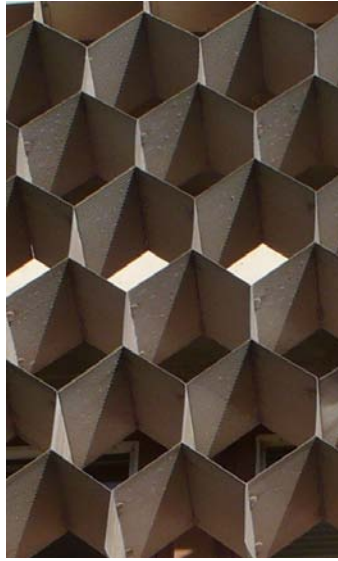


Carreaux de grès cérame noir.



Menuiseries en niangon, panneau en émail, descente d'eau en acier

Pare-soleil en amiante ciment.



Lambris en pin maritime, tube en acier, béton brut et bardage de rive en tôle d'aluminium plié



Mur en pierres volcaniques



Éléments nervurés, moulés et préfabriqués en béton brut, et menuiseries bois

Carreaux de grès cérame hexagonaux en revêtement de façade

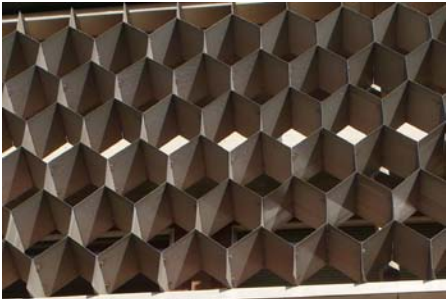


isolant phonique des amphithéâtres



# INVENTAIRE VISUEL DES MATÉRIEAUX MIS EN OEUVRE

Pare-soleil en amiante-ciment, menuiseries en niangon et émailit, béton peint en blanc, tôle bleue en bardage.



élément de béton préfabriqué avec insertion de galets.

Mur enduit, dallage préfabriqué en calade. Structure tubulaire, menuiseries bois, panneaux revêtus de pâte de verre, couverture bac acier apparente



carreaux de pâte de verre, 2x2cm



Mobilier type, bois clair.



Structure tubulaire en acier de l'escalier de la bibliothèque



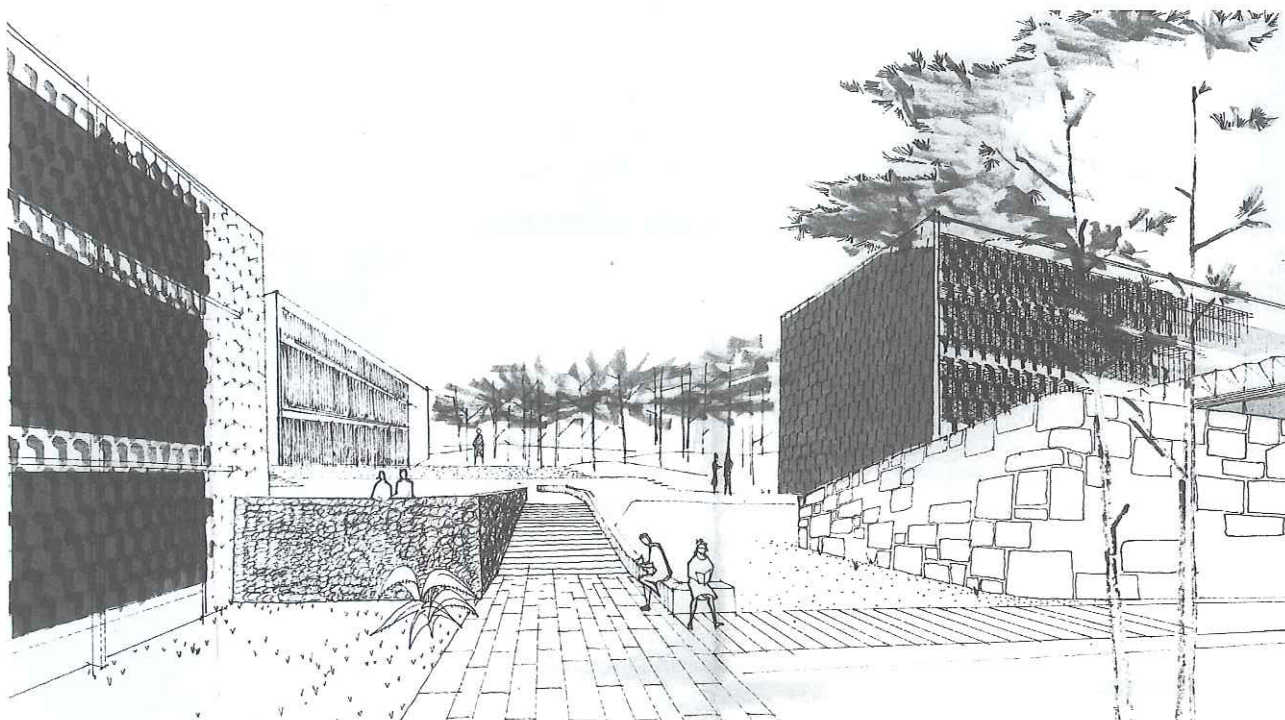
Tapis de caoutchouc bleu



sol en carreaux d'ardoises, 20x10

À l'honneur...

## L'université Paul-Valéry classée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle »

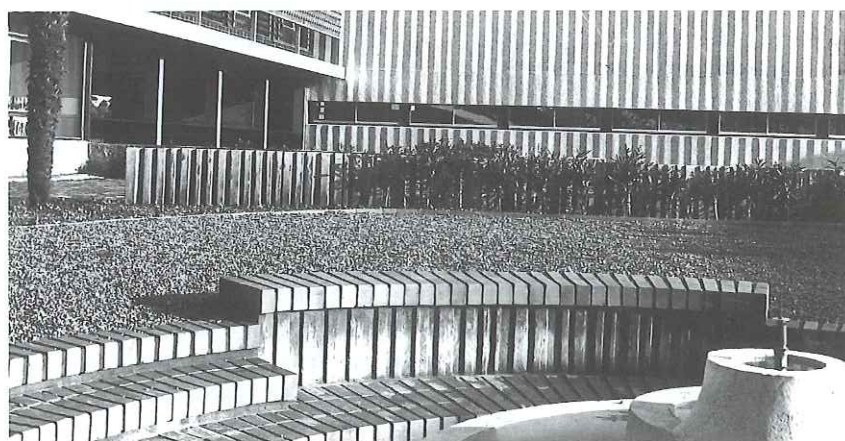


Plan initial d'architecture d'une partie de l'UPV (1962)

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2001, à l'initiative du ministère de la Culture, a été mise en place sur l'ensemble du territoire une opération de recensement du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle.

Créé dès 1999 par le ministère de la Culture et de la Communication, le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » a toujours pour objectif de susciter l'intérêt des décideurs, aménageurs mais aussi et surtout de ses usagers et du public. Ce label concerne les constructions et les ensembles urbains majeurs du XX<sup>e</sup> siècle, construits à partir de 1900 : ouvrages d'art, logements, édifices publics, édifices religieux, usines, équipements touristiques ou sportifs...

Dans notre région, après *Nemausus* à Nîmes (ensemble de logements



sociaux conçu par Jean Nouvel en 1987) et La Grande Motte, qui ont obtenu respectivement le label en 2009 et 2010, la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) présidée par le préfet de région et la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles), a décidé, le 22 mars 2011 dernier, d'attribuer à l'unanimité un

avis favorable à labellisation au titre du « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » à l'université Paul-Valéry.

Le label concerne le programme initial des années soixante sous la direction de René Egger, architecte en chef en collaboration avec Jean-Claude Deshons et Philippe Jaulmes, architectes. ■





## LE LABEL PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE POUR LE CAMPUS DE MONTPELLIER PAUL VALÉRY

L'architecture et l'urbanisme ont subi depuis la fin du XIXe siècle des changements profonds dus à l'industrialisation, à l'introduction de nouveaux matériaux, à la mutation des modes de construction et aux nouvelles fonctions. Cette évolution s'est accélérée pour répondre aux besoins de la société contemporaine, simultanément aux progrès technologiques. La production architecturale abondante du XXe siècle, hétérogène en raison d'aspects à la fois traditionalistes et modernistes, ne se voit reconnaître couramment une valeur patrimoniale que dans les œuvres de ses pionniers. Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, le Ministère de la Culture et de la Communication a pris conscience que le sujet devenait un des enjeux majeur pour les années à venir, car les témoignages construits, notamment de l'histoire de la société française des années 1960, sont de nos jours très exposés à l'usure du temps. Créé en vue d'identifier et de signaler à l'attention du public, les édifices et réalisations architecturales et paysagères, le label Patrimoine du XXe siècle n'est pas une protection au titre des Monuments Historiques. Il offre une alternative aux procédures réglementaires existantes.

Dans la région Languedoc-Roussillon, après Némausus (ensemble de logements réalisé à Nîmes par Jean Nouvel en 1987), et la Grande Motte, station balnéaire construit à partir de 1968 sur le littoral d'après les plans de Jean Balladur, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS), présidée par le préfet de Région, a décidé le 22 mars 2011 de distinguer à ce titre l'ensemble du campus Paul Valéry construit entre 1962 et 1966.

Ce label est un des outils d'appropriation mis à disposition des étudiants et de tous les usagers. Il permet de multiples actions de sensibilisation visant à mettre en valeur les qualités de vie sur le campus. Cette labellisation a aussi pour intérêt d'immerger tous ceux qui se sentent responsables de la transmission de cet héritage dans un réseau de partenaires venant d'horizons différents, pour accéder à toutes sortes d'informations et de données susceptibles d'être bénéfiques dans la gestion quotidienne et l'entretien d'une forme urbaine architecturale et paysagère partagée. C'est aussi un outil de promotion, pour conforter l'image du campus comme un lieu d'études et d'échanges culturels de haut niveau.



- LEGENDE**
- Périmètre des aménagements extérieurs du PPP1
  - Bâtiments existants et galeries
  - Nouveaux bâtiments
  - Zones de reconversion
  - Places / carrefours partagés
  - Voies VL
  - Liaisons douces majeures
  - Tapis herbacés
  - Cours vertes existantes de grande qualité
  - Jardin à l'italienne : jardins thématiques restaurés (PPP1)
  - Arboretum / Jardins de recherche (PPP1)
  - Jardins humides temporaires  
Bassins de rétention zones humides  
et zones d'extension des bassins de rétention
  - Noues
  - Arbres existants affectés (PPP1)
  - Arbres existants maintenus
  - Arbres projetés

0 100m échelle 1/5000

PRES - UMSF - Tranche Conditionnelle 1 / Zone de Valorisation - Pôle de Recherche & Développement / 28 mars 2012  
Équipe Hargreaves / Format6 / Confluences / Archivolt

## UN NOUVEAU PLAN MASSE

Le plan masse dressé par l'équipe Hargreaves/format6/Archivolt, sur lequel travaille aujourd'hui le PRES-UMSF, prévoit la construction de nouveaux bâtiments dans la partie sud ouest du campus, là où se trouvent aujourd'hui un parking et un ensemble de bâtiments préfabriqués. L'entrée principale, d'après ce plan, serait réaménagée. Au nord-est du campus, à l'arrière de la bibliothèque, un ensemble disparate de constructions provisoires céderait la place à un réaménagement bienvenu.

Ce plan appelle trois remarques :

1. Dans la perspective d'une mise en valeur patrimoniale du site, les jardins humides temporaires sont très mal positionnés à l'emplacement de l'actuel parc arboré (ensemble remarquable E02). Cet emplacement est aujourd'hui le plus fréquenté de tout le campus Paul Valéry pendant les moments de détente, et l'un des plus séduisants en apparence. Il est depuis l'origine l'espace paysager le plus soigné par les architectes du campus, là où les arbres ont été remplacés peu à peu pour donner à cet endroit une ambiance singulière, déterminée par l'intention de fondre le bâti dans la végétation. Cet ensemble est d'autre part bordé par le mur d'Albert Dupin, œuvre d'art qui sans doute plus encore que la grille Vasarely, est devenue l'œuvre emblématique du campus depuis les années 1960. Et cet ensemble apporte un plus appréciable qui participe à l'atmosphère de quiétude qui règne sous ces ombrages. Quant aux arbres les plus anciens et les plus beaux, dans le cas où l'on s'aviserait ici de faire des terrassements en décaissé pour y mettre des bassins, ceux-ci n'y résisteront pas, car leur collet est aujourd'hui très haut par rapport au sol. Or, il existe des solutions à la fois plus durables et plus contemporaines : cette localisation pourrait être avantageusement déplacée plus à l'ouest, précisément entre les bâtiments à créer dans le futur. Cette solution serait franchement meilleure à tout point de vue,

notamment pour encourager la création architecturale et paysagère, dans la mesure où la présence de ces bassins pourrait être intégrée dans les constructions nouvelles en les valorisant.

2. En jaune dans le plan guide, sont signalées les liaisons douces majeures. Si l'on comprend l'intention de souligner ici l'axe transversal est-ouest dans le campus Paul Valéry, l'observateur averti ne manquera de s'interroger ici sur le traitement indifférencié de celui-ci sur toute sa longueur, notamment au croisement avec l'axe majeur d'origine. Tout le charme de la forme urbaine aujourd'hui repose sur l'allée centrale nord-sud ensermée dans le bâti. Organisé autour d'une rue principale entrecoupée de placettes, avec son jardin public en périphérie (le parc arboré) et son monument aux morts, le campus dans sa partie piétonne, est comme un village, agrémenté de coins de repos, bassins, fontaines et bancs ombragés, pour permettre au mieux l'étude, la conversation et l'échange. Il convient de sauver cette ambiance. Il est vrai que la croisée des chemins souffre aujourd'hui du manque de traitement de l'espace public : elle n'a vraisemblablement jamais été dessinée dans le détail, certainement du fait de sa position entre la première tranche de construction située au sud (bâtiment A, musée et archéologie), et la bibliothèque, bâtiment de l'administration et bâtiments B et C, deuxième tranche construite plus au nord. Mais il suffirait de faire disparaître les bâtiments préfabriqués puis de traiter correctement le sol, comme celui d'une vraie place centrale.

3. Reste l'emplacement projeté des noues prévues pour guider l'eau de pluie qui sont dessinées sur ce plan masse. Ces noues sont notamment positionnées dans un espace de grand passage en plein milieu de l'allée centrale dans sa partie nord, entre la bibliothèque et le bâtiment d'administration. On évalue difficilement le rapport entre



la minéralité du sol d'origine en accord avec la rigueur de l'architecture environnante, et le pittoresque des franchissements nécessaires qu'on imagine réalisés aujourd'hui dans un esprit néo-romantique ou pseudo zen. Il suffirait, pour remédier à ce défaut d'appréciation, de poursuivre dans le sens de l'écoulement de l'eau préalablement défini d'est en ouest selon la pente naturelle, le long de la façade nord de la bibliothèque puis le long de la façade nord du bâtiment d'administration, avant de tourner au droit de ce bâtiment au sud. L'aménagement d'un bassin à cet endroit dans les abords de la terrasse de la cafétéria serait moins dommageable pour l'environnement que la destruction de la pelouse arborée. L'écoulement pourrait alors se poursuivre jusqu'aux bâtiments neufs situés plus au sud, en évitant les dégâts que ne manquera pas d'occasionner un autre parcours.

En observant donc le plan masse mis à jour le 28 mars 2012, on s'aperçoit qu'il reste beaucoup à faire pour sensibiliser les maîtres d'œuvre d'aujourd'hui à l'héritage qui leur a été légué par la génération précédente. Comme si le concept de durabilité n'incluait pas cette dimension ; comme si le « sustainable », pour employer le terme anglo-américain, n'avait justement rien à voir avec la durée, rien à voir avec les éléments de confort tels qu'ils ont été définis auparavant, puisqu'on s'emploie presque systématiquement à les remplacer.

Or, que devrait être la prise en compte d'un patrimoine urbain, architectural et paysager dans un projet de ce genre, sinon l'envie de durabilité à travers la reconnaissance de ce qui existe, et l'envie de ne changer les choses que dans les cas où elles s'avèreraient plus efficaces et plus pérennes que celles qui sont déjà en place?

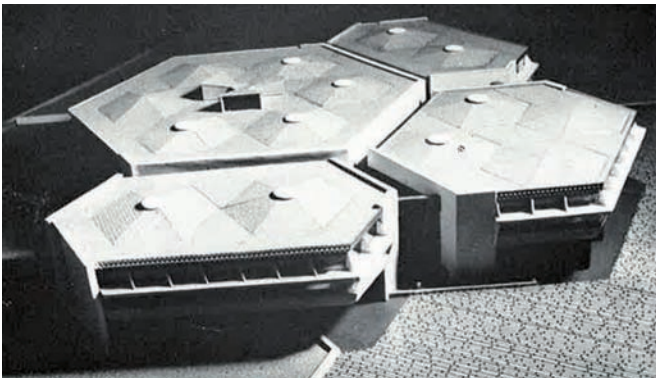
# BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

## JEAN-CLAUDE DESHONS (1930-2010)

Né à Montpellier, Jean-Claude DESHONS fait des études à l'école des Beaux Arts et à l'Institut d'Urbanisme de Paris. Diplômé en 1958, il s'associe avec Philippe Jaulmes le 1er janvier 1960, toutes leurs activités étant communes. Ils exercent à Montpellier, 6 rue Gerhart.

Deshons et Jaulmes réalisent notamment pour le Ministère de la Construction des plans d'aménagement et des opérations de logements dans le cadre de la rénovation urbaine (Ganges, Valras-plage, Frontignan), et pour la société Héraultaise d'économie mixte de construction, des immeubles de relogement pour la Ville de Montpellier et des logements H.L.M à Ganges. Ils construisent également plusieurs immeubles en copropriété à Montpellier, des équipements touristiques, ainsi que la succursale des usines Renault et l'usine IBM à Montpellier.

Pour le Ministère de l'Éducation Nationale, sous la coordination de René Egger et en association avec l'architecte montpelliérain Jean de Richemond, ils construisent la nouvelle faculté des Sciences au Triolet, dont les tranches sont livrées en 1963, 1964 et 1966. Avec Jean de Richemond, ils livrent en deux phases la Cité universitaire attenante (1000 chambres avec une salle de conférence), et le restaurant (terminé en 1963). Avec René Egger, mais sans Jean de Richemond, ils construisent la nouvelle faculté des Lettres et Sciences Humaines (entre 1963 et 1966). Seuls, ils conçoivent et réalisent le laboratoire de Physique Colloïdale et le laboratoire d'Ecologie de Montpellier pour le CNRS, ainsi que le restaurant universitaire de Vert Bois ; avec Jean de Richemond, l'École Nationale Supérieure de Chimie (livrée en octobre 1965) ; avec Pierre Vassas et Jean de Richemond, le lycée de Jeunes filles du Mas de Tessé.



Jean-Claude Deshons (avec Philippe Jaulmes), Restaurant Universitaire Vert-Bois.

### BIBLIOGRAPHIE :

René Egger, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, p. 89, p. 99.  
« Montpellier – Restaurant universitaire secteur Nord, P. Jaulmes, J.-C. Deshons, J.C de Richemond, architectes », *Techniques et Architecture*, 1964, n°1, p. 90-91.  
« Faculté des Sciences et Faculté des Lettres de Montpellier – René Egger, architecte en chef, J. de Richemond, P. Jaumes et J.-C. Deshons, architectes d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 53-55.  
« Montpellier. Faculté des Lettres et Sciences humaines. R. Egger, architecte en chef, P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architecte », *Techniques et Architecture*, 1967, p. 70-73.  
« Montpellier. Restaurant Universitaire « Vert Bois ». P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architectes », *Techniques et Architecture*, 1967, p. 90-91.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU, IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962

## RENE EGGER (né en 1915)

CABINET EGGER ET POUILLON (1944 à 1953)

Né à Marseille, il est diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1941, où il accomplit ses études dans l'atelier Expert repris par Eugène Beaudouin. Après une première mission au Niger, de retour en France, il est nommé architecte conseiller technique du Ministère de l'Éducation Nationale en 1942 (jusqu'en 1968). À l'école nationale des Beaux-Arts, il a rencontré Fernand Pouillon, et tous deux deviennent architectes de l'US Army, chargés de l'installation des affaires civiles, puis des travaux pour le Ministère des Anciens Combattants. Ils s'associent, et Egger participe ainsi à la reconstruction des immeubles du Vieux-Port (groupes 4 et 8) dont l'ensemble de 260 logements dit de la Tourette, au nord du site, encadré par le Fort Saint-Jean et l'église Saint-Laurent (1948-1953). Les deux architectes construisent l'usine Nestlé avenue de la gare Saint-Menet à La Millière (dont le projet est conçu entre 1947 et 1948 et réalisé jusqu'en 1955). En 1947, l'agence Egger-Pouillon se voit confier la poursuite du chantier de la faculté de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence (projet mené par Pouillon jusqu'en 1955). En 1952, l'agence Egger-Pouillon s'installe 73-75 la Canebière à Marseille dans un immeuble de bureaux et de logements édifié à l'emplacement de l'ancien magasin des Nouvelles Galeries, incendié, tandis qu'elle entame la construction du Lycée d'Enseignement Professionnel Colbert, 13 rue Capitaine Dessemond à Marseille (terminé en 1954). En 1953, René Egger est nommé Architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux, et le premier bâtiment qui lui est confié est l'Hôtel de Police de Marseille, place de la Major, qu'il reconstruit et auquel il ajoute une aile nouvelle.



René Egger, Faculté des Lettres, Aix-en-provence

Toujours en collaboration avec Pouillon, il projette d'y utiliser la pierre blanche de Bourgogne en parement agrafé. Mais quelques temps après, la collaboration entre les deux architectes s'interrompt. Chacun reprend son indépendance et Pouillon, qui reste à Marseille et Aix-en-Provence, ouvre des agences à Alger, à Paris et en Iran. En 1955, commence pour René Egger le chantier de la faculté de Médecine et Pharmacie de Marseille, 27 bd Jean Moulin (terminé en 1958, en collaboration avec Yannic Boudard), ce qui détermine une grande part de son activité future tournée vers l'architecture scolaire et l'architecture hospitalière. En 1956, René Egger est nommé président du groupe de travail « techniques et procédures de construction » pour l'Éducation Nationale au Commissariat général au Plan (préparation du III<sup>ème</sup> Plan de modernisation et d'équipement). La même année, il entreprend la construction de 150 écoles standardisées à Marseille, dans son agglomération et en Avignon (jusqu'en 1976). En 1960-1961, il conçoit les plans masses des universités scientifiques de Toulouse Rangueil (avec

Georges Massé), Montpellier Le Triolet, Marseille-Luminy, Marseille Saint-Jérôme, Nice-Valrose (avec René Séassal) et de la nouvelle faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, dont les chantiers sont terminés en 1966, à l'exception de Luminy qui sera mené en plusieurs phases jusqu'à son interruption en 1972. En 1962, il projette la nouvelle faculté de Lettres et Sciences Humaines de Montpellier (inaugurée en 1966). Parallèlement René Egger conçoit et construit à Marseille l'hôpital Nord et le centre hospitalo-universitaire de la Timone. Citons encore au titre de l'architecture scolaire, son école nationale d'enseignement technique à Saint Tronc (1962), l'école de la Marine marchande à la Pointe Rouge (1967-1968) et les écoles des beaux Arts et d'Architecture de Luminy (1968). En 1967, René Egger devient architecte conseil pour la construction des lignes de métro de Marseille (jusqu'en 1993) avec l'Atelier 9, avec qui il collabore pour le plan d'aménagement de la plage du Pharo. En 1968, il devient membre associé de l'atelier Delta, groupement d'architectes avec lequel il conçoit et construit notamment la faculté de médecine nord. L'architecte exerce à Marseille avec Pouillon 38 rue Longue des Capucins, puis au 73 rue de la Cannebière à partir de 1952, jusqu'en 1968. René Egger est toujours inscrit à l'ordre des architectes (A 2591 - 401 corniche Kennedy, Marseille 7e). En ce qui concerne le campus de Montpellier-Triolet, René Egger en reçoit la commande en même temps que le campus de Toulouse-Rangueil. Il réduit le nombre des bâtiments et de recherche à trois types qui seront reproduits à l'identique tant à Montpellier qu'à Toulouse. A Montpellier, il enrichit la composition d'ensemble d'un grand jardin « à l'italienne » d'inspiration contemporaine, et d'une place publique, agora, située entre le bâtiment d'administration, la bibliothèque et un des bâtiments d'amphithéâtres. L'ensemble le plus original est peut-être celui formé de 5 barres de 150 mètres de long, d'un seul niveau, constituées chacune de deux bâtiments standards de Travaux Pratiques, distribuées et reliées entre elles par des portiques formant patios. Son équipe sur place se compose de Jean de Richemond, incontournable spécialiste de l'architecture universitaire à Montpellier depuis l'entre-deux-guerres, plus particulièrement tourné vers l'aménagement intérieur et les équipements scientifiques, et du tandem Deshons et Jaulmes dont la capacité d'innovation est importante. Deshons et Jaulmes sont d'ailleurs avec lui les architectes du campus littéraire Montpellier-Paul Valéry, tout près du Triolet. Egger, tout en recherchant la standardisation, y propose des aménagements moins systématiques. S'inspirant dans un premier temps pendant l'année 1961 de son dessin pour l'extension de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, où il associe une grande barre à des bâtiments bas ouvrant sur des cours intérieures, il arrête au printemps 1962 la composition du plan masse autour d'une rue principale, dans la proximité de laquelle il aménage des placettes et des points de rencontres à la manière d'un village.

## BIBLIOGRAPHIE :

Egger René, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, 257 p.  
 « Centre régional d'éducation physique et sportive à Aix-en-Provence – R. Egger et F. Pouillon », *Techniques et Architecture*, constructions scolaires 3, 1957, p. 100-101.  
 « Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence – René Egger, architecte coordinateur, José Levasseur, architecte d'opération », *L'Architecture Française* n°275-276, 1965, p. 7.  
 « Faculté des Sciences de Marseille-Luminy – René Egger, architecte », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 9.  
 « Faculté des Sciences et faculté des Lettres de Montpellier », *L'Architecture Française*, n°275-276, juillet août 1965.  
 « Faculté des Sciences de Toulouse – R. Egger, architecture en chef – E. F. Chabanne, Y. Boudard, architectes d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 115.  
 « Montpellier. Faculté des Lettres et Sciences humaines ». R. Egger, architecte-en-chef, P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architectes », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 70-73.  
 « Toulouse ; Institut National des Science Appliquées, R. Egger, architecte coordonnateur, C. Montagné, G. Massé, J. Montier, architectes d'opération », *Techniques et Architecture*, n°3, 1967, p. 74-77.  
 « Bibliothèque de l'ensemble universitaire de Marseille-Luminy – René Egger, architecte-en-chef, Didier Chaussat, Atila Caloust, architectes », *L'Architecture Française*, n°319-320, 1969, p. 51-54.

## AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossier DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; archives départementales des Bouches-du-Rhône, Fond Egger 65 J. *Tableau de l'Ordre national des architectes*.  
 Sbriglio, Jacques, *Guides d'Architecture*, Marseille, 1943-1993, éditions Parenthèses, 1993.

## PHILIPPE JAULMES (né en 1927)

Né à Montpellier, il part pour Paris pour s'inscrire à l'Ecole Nationale des Beaux Arts et à l'Institut d'Urbanisme. Ancien élève de Lagneau, il obtient plusieurs médailles. Diplômé en 1958, il s'associe avec Jean-Claude Deshons le 1er janvier 1960, toutes leurs activités étant communes. Ils exercent à Montpellier, 6 rue Gerhart. Les associés réalisent de nombreux projets et construisent notamment avec Jean de Richemond et sous la direction de René Egger la nouvelle Faculté des Sciences du Triolet.



Ph. Jaulmes, bâtiment d'enseignement, Université Paul Valéry.

Pour le campus littéraire Montpellier Paul Valéry, Jaulmes apporte en propre son inventivité et son esprit pratique dans un chantier où la contrainte économique semble avoir été de tous les instants. Le campus est ainsi parsemé de dispositions astucieuses, de mises en œuvre variées s'adaptant au manque de moyens qui semble avoir marqué le passage entre la première et la deuxième tranche de travaux de 1962 à 1966. Les bâtiments B et C (aujourd'hui Joë Bousquet et Jean Cocteau) n'ont ainsi jamais été terminés (les pare-soleils sont manquants), sans que cela se voit vraiment ; le petit jardin du labyrinthe a manifestement été réalisé avec des éléments de récupération et des produits détournés ; les aménagements de l'espace public, murets, bancs, éléments de clôtures sont du même ordre ; jusqu'à l'ancien portique, aujourd'hui disparu, qui desservait l'allée centrale du nord au sud, réalisé à partir d'éléments de cabanes de chantier en amiante-ciment, découpés et réassemblés pour servir d'auvent. En parallèle de sa carrière d'architecte, Jaulmes se passionne pour le cinéma hémisphérique ou « cinéma total », qu'il décrit dans ses ouvrages, *Cinéma, Temps, Espace* (1963), *Pour un cinéma sphérique : écran total* (1980), *Le Cinéma Hémisphérique* (2010). Il brevète son système en 1958, exploité ensuite sous le nom de Panrama par sa société A.C.T. Il réalise plusieurs films de recherches sur le langage cinématographique : *Labyrinthe* (1981) et *Espace concret* (1985). Philippe Jaulmes est actuellement architecte honoraire à Montpellier, 8 boulevard Victor Hugo (A10609).

## BIBLIOGRAPHIE :

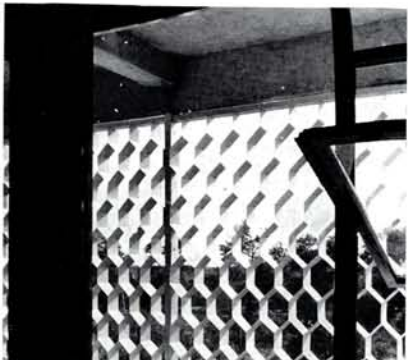
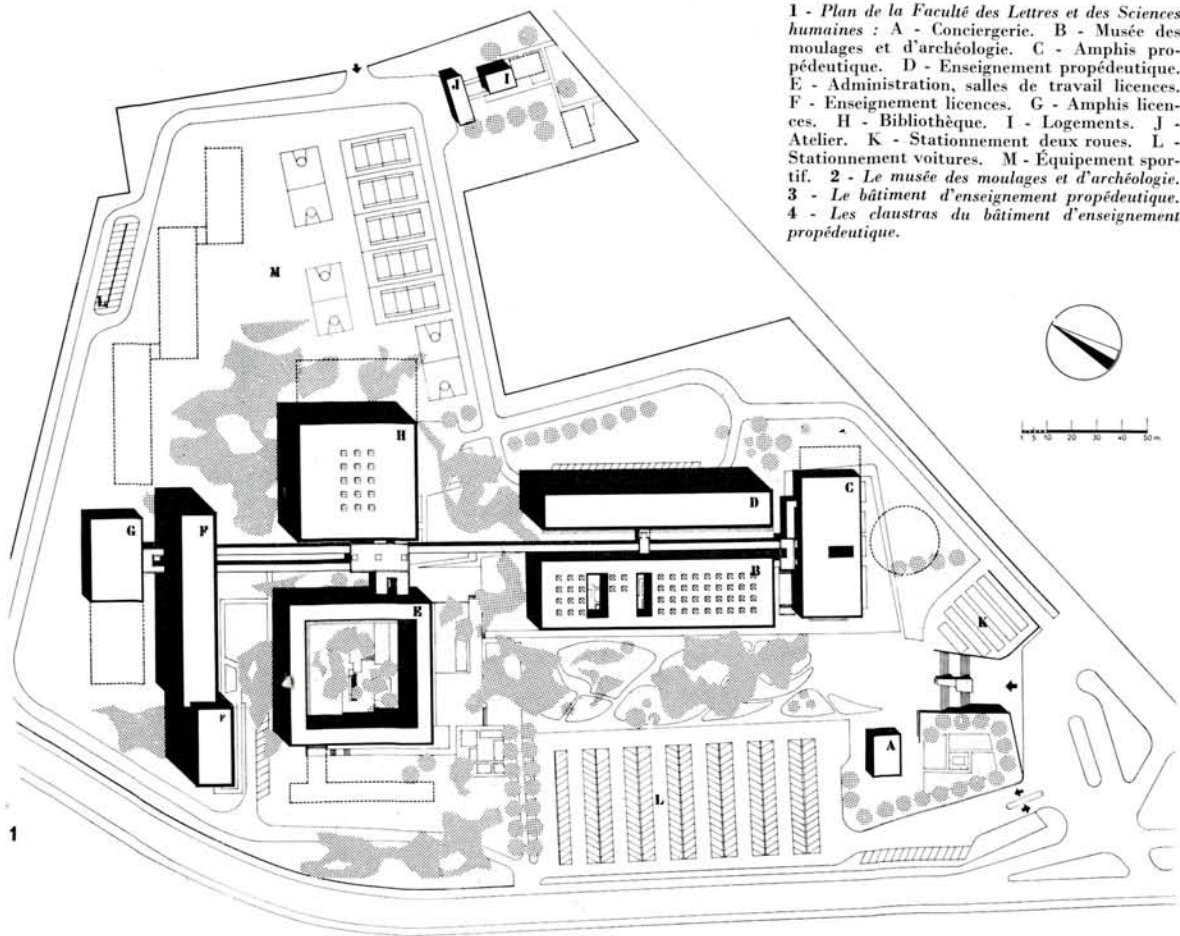
Egger René, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, p. 89, p. 99.  
 « Faculté des Sciences et faculté des Lettres de Montpellier – René Egger, architecte en chef, J. De Richemond, P. Jaulmes et J.-C. Deshons, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 53-55.  
 « Montpellier. Faculté des Lettres et Sciences humaines. R. Egger, architecte en chef, P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architecte », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 70-73.  
 « Montpellier. Restaurant Universitaire « Vert Bois ». P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architectes », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 90-91.

## AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Liste des architectes honoraires*, *Ordre national des architectes*.

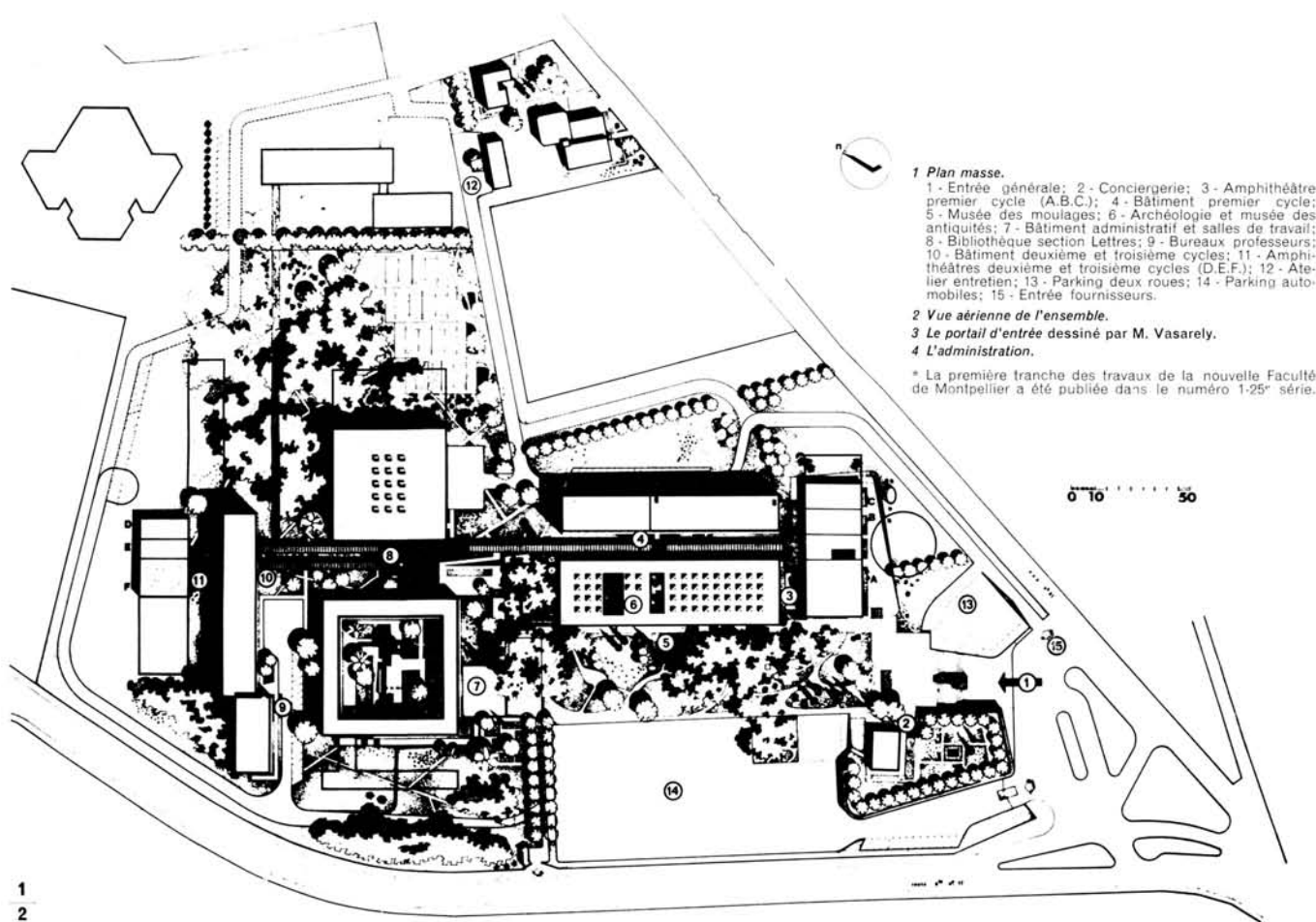


# SÉLECTION DOCUMENTAIRE

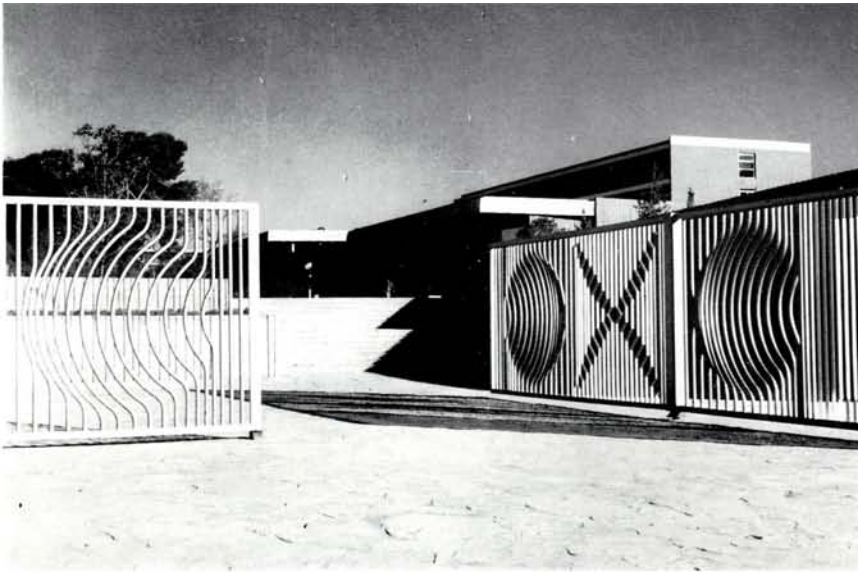


## MONTPELLIER • FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES \*

R. EGGER, ARCHITECTE EN CHEF  
 P. JAULMES, J.-C. DESHONS, ARCHITECTES  
 S.M.E.T., BUREAU D'ÉTUDES







3

4

La nouvelle Faculté des Lettres et Sciences Humaines mise en chantier en 1963 a été livrée pour la rentrée 1966-67, et peut recevoir 7 000 étudiants. Elle est située dans le secteur Nord de la ville, et ses locaux couvrent 18 000 m<sup>2</sup> de planchers; une extension éventuelle peut permettre d'augmenter la surface de 9 000 m<sup>2</sup> environ. Implantée sur un terrain de 9 ha 19, 17 a, dans un cadre de verdure agrémenté de très beaux arbres, elle se présente comme un ensemble de bâtiments largement aérés et desservis par une circulation couverte, véritable colonne vertébrale de la Faculté.

Ces déambulateurs relient entre eux les différents bâtiments, c'est-à-dire dans l'ordre où ils se présentent aux visiteurs, un grand amphithéâtre de 700 places, deux amphithéâtres de 350 places, le Musée des Moulages (un des plus importants de France) et le Musée d'Archéologie. Les bâtiments à rez-de-chaussée se referment autour d'atriums créant des lieux propices à la réflexion.

— face au Musée des Moulages, les salles de cours de propédeutique sont installées dans un bâtiment à quatre niveaux orienté Est-Ouest et protégé du soleil en façade Ouest par une résille nid d'abeille en aluminium traité. La galerie donne ensuite accès, à gauche, au bâtiment de l'administration qui abrite également les salles de travail disposées sur deux niveaux autour d'une cour intérieure de 43 m de côté, les circulations étant rejetées à l'extérieur du bâtiment pour garantir aux étudiants le calme et le silence. Des fontaines, des bassins et une végétation tropicale donnent à ce patio un caractère d'oasis fraîche et ensoleillée.

— en face, à gauche du portique, la bibliothèque dresse sur deux niveaux de salles de lecture, sa masse cubique. Elle dispose d'un magasin à livres de 120 000 volumes.

— la galerie conduit ensuite aux salles de cours des Licences installées dans un bâtiment de quatre niveaux se prolongeant par les bureaux de professeurs disposés sur cinq niveaux et desservis par un ascenseur.

— derrière le bâtiment des Licences et directement reliés à celui-ci, on trouve trois amphithéâtres de 200 places chacun, équipés d'un conditionnement intégral ainsi que les amphithéâtres précédents.

Le plus grand soin a été apporté au traitement des abords par des plantations variées, des bassins, de façon à conserver au cheminement du piéton une échelle humaine par la création de perspective imprévue et d'espaces de dé-





**FACULTÉ DES LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES  
DE MONTPELLIER**



tente ordonnés par le relief naturel du terrain et accusant l'ambiance méditerranéenne des lieux.

La décoration réalisée au titre du 1 %, est un exemple intéressant de réussite d'intégration des œuvres d'art dans l'ensemble architectural.

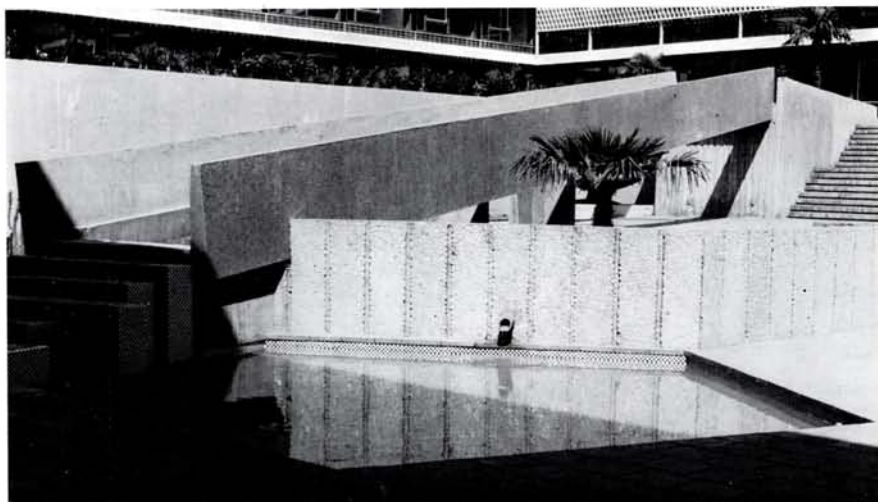
Elle est constituée par :

- un portail dessiné par M. Vasarely très représentatif de ses recherches cinétiques.
- un mur d'enceinte constitué par une mosaïque d'éléments béton moulé colorés, réalisé par le Lodévois M. Dupin.
- le hall de l'administration et le hall des Licences sont rehaussés des enluminures de deux vitraux (verre et résine synthétique) dont l'auteur est M. Pillods.
- enfin, le Montpellierain M. Michel a composé pour le hall de la bibliothèque un grand panneau mural constitué par un assemblage d'éléments en zinc découpés et façonnés.

1  
2

3

- 1 Le bâtiment d'administration.
- 2 Un autre aspect de l'administration.
- 3 Bassin et jeu de niveaux à l'intérieur du patio.
- 4 Bretelle de liaison entre la bibliothèque et les salles de travail et, dans le fond, le bâtiment des deuxième et troisième cycles.
- 5 Un angle de l'administration ouvrant sur le patio.





4  
5



*Techniques & Architecture*, 28e série, n°3, septembre 1967 pp. 70-73

## MONTPELLIER ■ RESTAURANT UNIVERSITAIRE « VERT BOIS »

P. JAULMES, J.-C. DESHONS, ARCHITECTES  
CABINET LEPETIT, INGÉNIEUR-CONSEIL

### Éléments du programme

Ce restaurant est prévu pour 1000 places réparties en 3 salles de 333 places. Une des salles doit être plus particulièrement réservée au personnel administratif et enseignant. Chaque salle est pourvue de 2 accès distincts permettant un contrôle aisé des entrées et sorties, et se trouve en relation directe et de plain-pied avec la cuisine par l'intermédiaire des banques de distribution et de reprise des plateaux. Un hall central à rez-de-chaussée distribue les différents accès aux salles de restaurant, une cafeteria y est incorporée. Les sanitaires « étudiants » sont répartis de part et d'autre du hall.

Tous les services et annexes de la cuisine sont situés au rez-de-chaussée, desservis par de larges circulations débouchant sur le quai de déchargement. Des chambres froides, un garage, un logement de concierge, et les vestiaires sanitaires complètent l'ensemble. Il est prévu, en outre, à ce niveau, une liaison verticale par monte-charge et un local technique correspondant à la complexité de l'installation.

Le logement de l'intendant est séparé du volume du restaurant pour des raisons de différence de structure et d'indépendance.

### Plan de masse

Le terrain destiné à la construction, d'une

surface de 10 130 m<sup>2</sup>, est sensiblement plat. Il est limité au Sud par la Faculté des Lettres, à l'Ouest, par une propriété privée; au Nord-Ouest par une voie de desserte à créer; au Nord-Est par des terrains privés. L'implantation du bâtiment doit tenir compte de l'exiguïté du terrain, des deux accès opposés rendus nécessaires par la situation du terrain entre la Cité d'étudiants et la Faculté des Lettres, de l'incorporation aux compositions voisines aux caractères très différents, de l'orientation enfin, qui impose le Nord pour la cuisine.

Ces différents impératifs ont conduit les architectes à implanter le bâtiment sur un axe Sud-Ouest/Nord-Est. L'accès principal est situé sur la voie de rocade, face à l'entrée de la Cité Universitaire, mais une entrée secondaire serait créée sur le terrain de la Faculté des Lettres pour permettre une liaison directe avec celle-ci évitant ainsi aux étudiants un détour de 900 m environ le long d'une route départementale. Des parkings seront aménagés sur des terrains avoisinants en cours d'acquisition par l'université.

### Parti architectural

Compte tenu des dimensions restreintes et de la forme du terrain et des impératifs d'orientation et d'accès, l'étude a été conduite à partir d'une trame triangulaire permettant une plus

grande souplesse d'intégration, une ouverture plus grande vers l'orientation préférentielle et un jeu de volumes intérieurs et extérieurs plus variés, eu égard à la masse propre du bâtiment. Celui-ci se trouve ainsi décomposé en 4 blocs fonctionnels constitués par la cuisine d'une part, très largement dégagée au Nord-Est et les 3 salles, d'autre part, totalement indépendantes les unes des autres, mais ouvertes sur la cuisine par un des longs pans, l'unité de l'ensemble étant créée par la couverture et les façades. La surface totale est de 3 866 m<sup>2</sup>, logement de 126 m<sup>2</sup> compris.

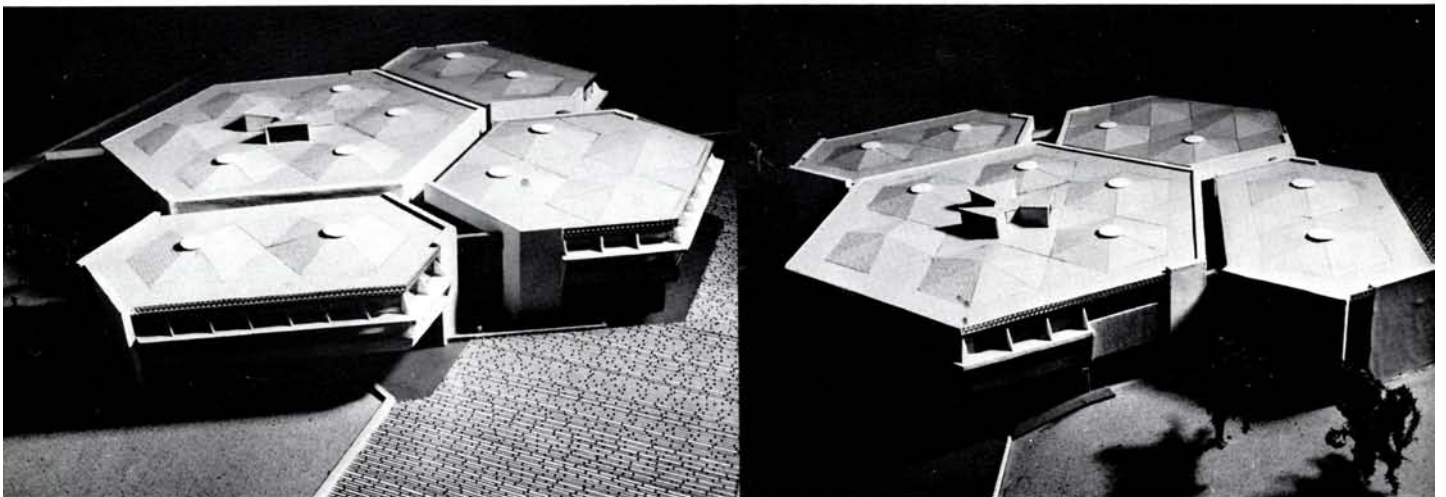
### Structure du bâtiment

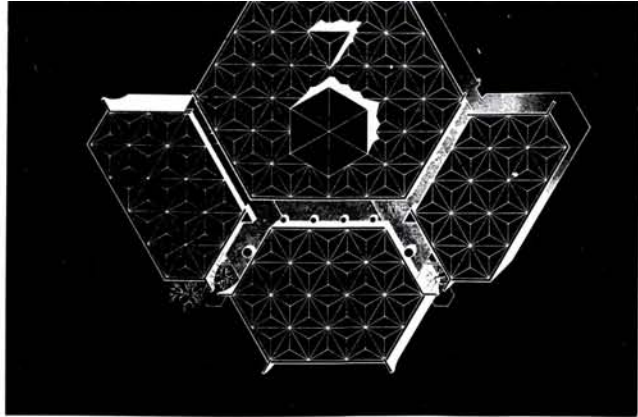
Le parti constructif découle du parti architectural. Le module de 1,80 m permet des portées économiques : le rez-de-chaussée est prévu en ossature béton sur une trame de 5,40 avec poutres croisées. L'allège au 1<sup>er</sup> étage assure un chaînage général. Les cloisons au rez-de-chaussée sont libérées de la trame et non porteuses pour permettre toutes modifications d'aménagement intérieur. A l'étage, l'ossature est prévue en métal, sur une trame triangulaire, portant des poutres apparentes en bois lamellé collé.

La couverture est du type léger constituée par panneaux autoportants en bois aggloméré supportant le complexe d'étanchéité; le contre-

2

3

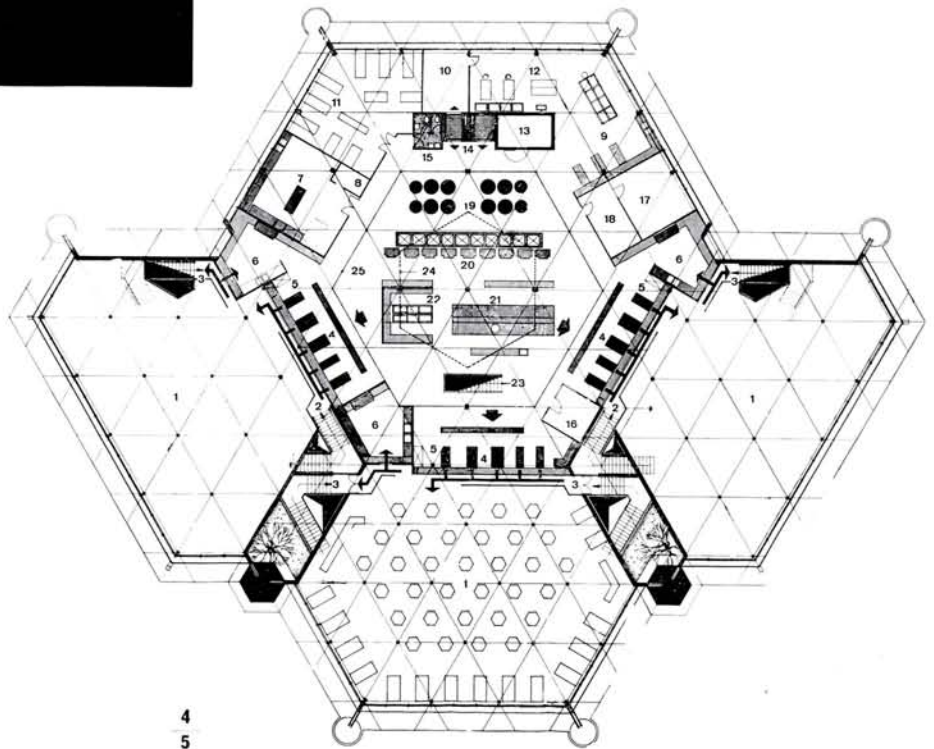




ventement général étant assuré par les pignons pleins et les raidisseurs de façades en voile de B.A. La protection solaire est assurée également par des brise-soleil en toile. Le système triangulaire de couverture a été adopté afin de standardiser au maximum la poutraison d'une part, et de permettre, d'autre part, la création soit d'éclairages zénithaux, sur les grands volumes, soit de ventilations particulières sur certaines zones de travail.

Une dalle béton formant chaînage participe à la liaison et au contreventement des différents volumes. Le niveau de cette dalle, servant de plafond aux distributions des salles laisse la possibilité d'un éclairage et d'une ventilation haute des salles opposées à la façade principale. Le plancher du bloc cuisine, d'une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, est recoupé par 3 joints de dilatation rayonnants autour d'un noyau central portant les appareils de cuisson, et comportant tous les caniveaux techniques et boîtes à graisse nécessaires.

La ventilation de l'ensemble du bâtiment à l'étage est réalisée par une batterie d'extracteurs, créant par une forte aspiration dans la cuisine une dépression générale dans les salles. Au rez-de-chaussée, dans les locaux centraux, la ventilation mécanique est assurée par des gaines en plafond.



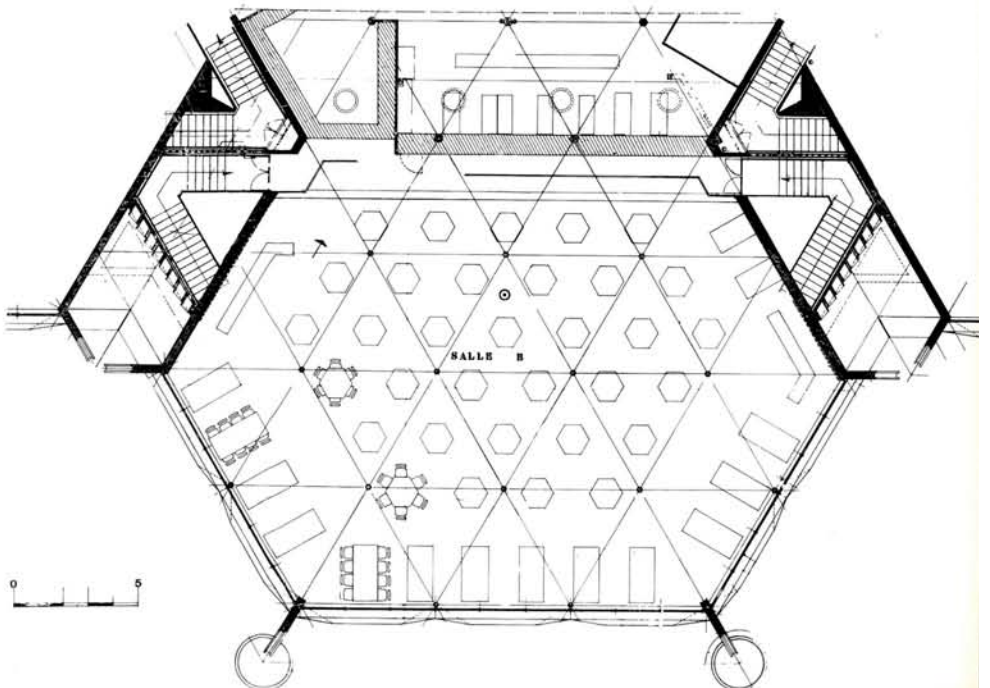
1 Plan masse.

2 et 3 Deux aspects de la maquette d'ensemble.

4 Plan d'étage de l'ensemble. Echelle 0,002 p.m.

1 - Salles de 335 places; 2 - Accès salles; 3 - Sorties; 4 - Distribution; 5 - Issue de secours; 6 - Plongée des salles; 7 - Pâtisserie; 8 - Fabrication glaces; 9 - Préparation froide; 10 - Silo pommes de terre; 11 - S.a.m. personnel; 12 - Légumerie; 13 - Chambre froide; 14 - Montecharge; 15 - Sanitaire personnel; 16 - Bureau chef; 17 - Lingerie; 18 - Dépôt lingerie; 19 - Marmites; 20 - Friteuses sauteuses; 21 - Appareils de cuisson (plaques fours et grillades); 22 - Plonge à batterie; 23 - Accès rez-de-chaussée; 24 - Lantierneau; 25 - Hotte vitrée.

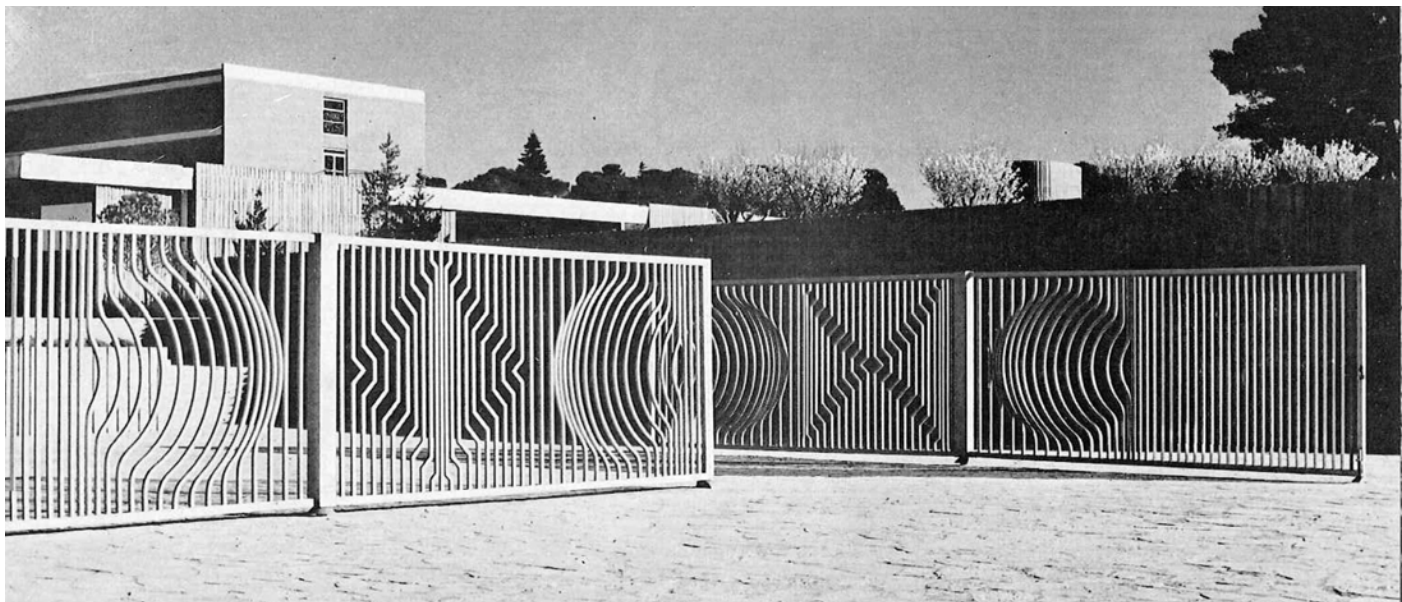
5 Plan d'étage salle B. Partie Sud-Ouest. Echelle 0,004 p.m.



# ŒUVRES D'ART

Le présent document reprend la liste des œuvres d'art présentes sur le campus d'origine. Il ne reprend pas les œuvres mises en place depuis 1990.

VICTOR VASARELY, *Portail monumental*, métal, 1966 – 01



ALBERT DUPIN, *Mur Cyclopéen*, pierres, terres-cuites et ciment, 1965 – 02



Mur cyclopéen  
du musée des moulages  
(conçu par Dupin)



Vue d'ensemble du mur

Détail



ROBERT PILLODS, *Vitrail*, verre et résine synthétique, 1966 – 03

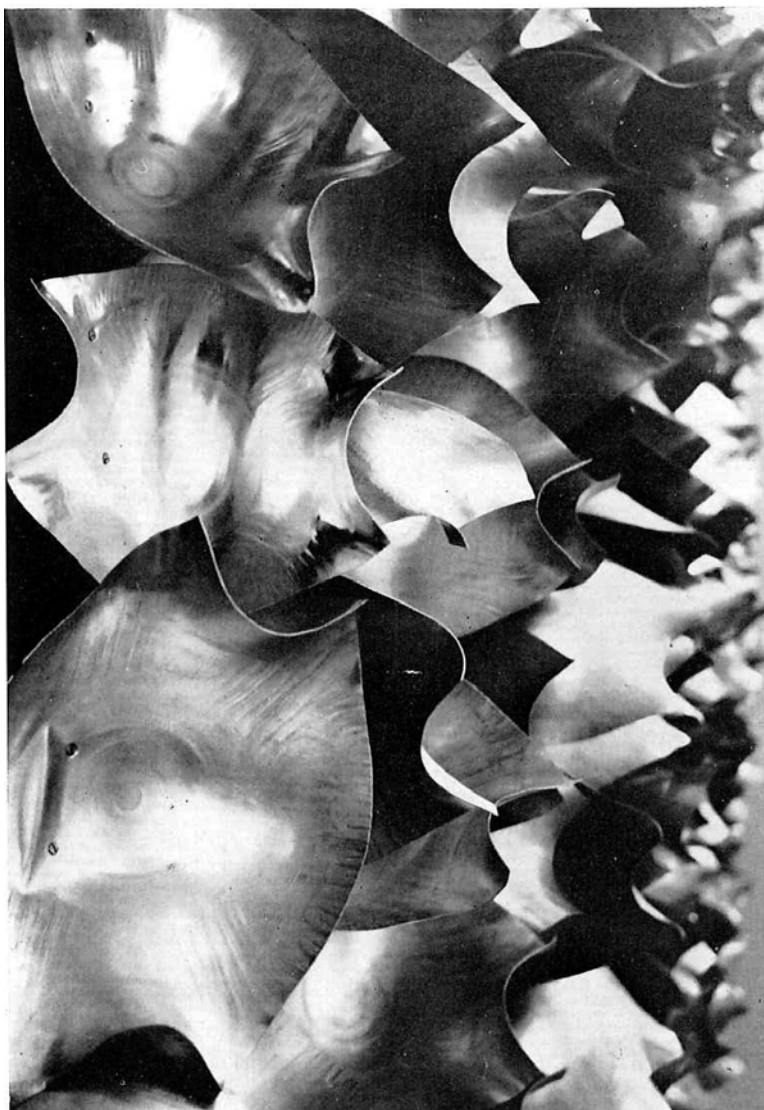


ROBERT PILLODS, *Vitrail*, verre et résine synthétique, 1966 – 04





FERNAND MICHEL, *Sans titre*, zinc découpé et façonné, 1966 – 05





# INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

---

- \_ CARTE DES BÂTIMENTS ET DES ENSEMBLES  
ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- \_ PLAN DE DATATION DES IMMEUBLES
- \_ LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- \_ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

Les bâtiments (voir fiches 1 à 7) et les ensembles paysagers étudiés (E01, E02, E03, E04) sont issus de la première et de la deuxième tranche du chantier réalisé entre 1962 et 1966. Ils constituent aujourd'hui le cœur du campus universitaire dans la mesure où sont rassemblés ici la quasi-totalité des espaces publics régulièrement fréquentés ou traversés par les étudiants.

N'ont pas été pris en compte les bâtiments annexes érigés alors plus au nord - services techniques et maison du secrétaire général (non visitée) - et à l'entrée principale au sud (maison du concierge), construction préexistante, arasée par les architectes afin de l'intégrer dans la composition d'ensemble.

A été intégré le restaurant universitaire Vert-Bois, à proximité immédiate, dont l'emplacement à l'articulation entre l'ancienne cité universitaire de filles et les lieux d'enseignement, conditionne toujours d'importants déplacements le long des parcours piétonniers.

L'ensemble 01 (E01) est constitué de l'allée centrale, piétonne, bordée le long de son développement par des bâtiments et fermée à ses extrémités au sud comme au nord par des amphithéâtres.

L'ensemble 02 (E02) est constitué de trois entités: la grande pelouse arborée devant l'œuvre d'art d'Albert Dupin, le jardin du labyrinthe à proximité de l'entrée principale du bâtiment de l'administration, une plus petite pelouse arborée à l'ouest de ce bâtiment, dont une partie sert de terrasse pendant l'été à la cafeteria.

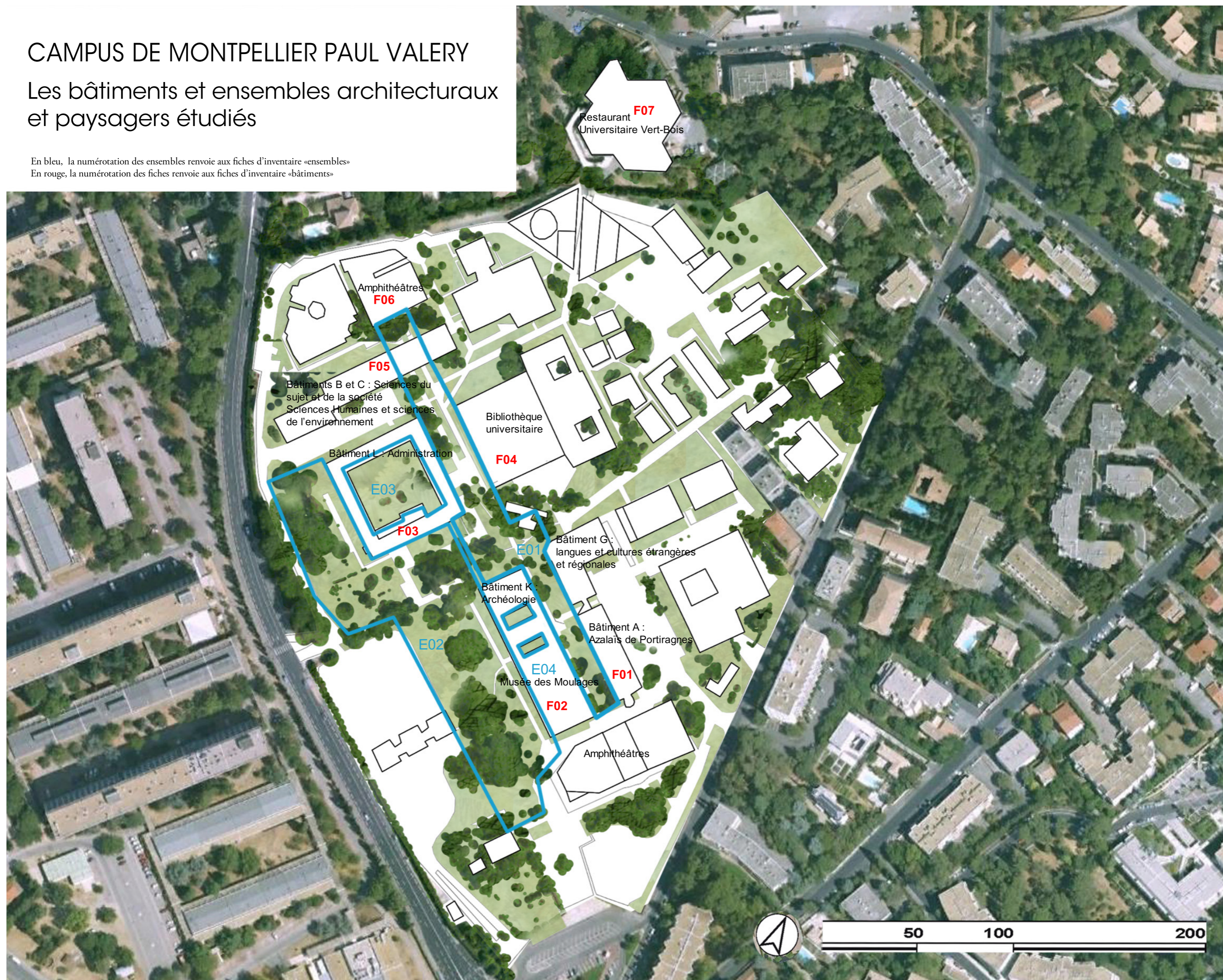
Le sol, les aménagements et les plantations du jardin intérieur de l'actuel bâtiment d'administration et les façades qui les bordent constituent l'ensemble 03 (E03).

Le sol, les aménagements et les plantations du patio du musée et de la cour intérieure du département archéologie constituent l'ensemble (E04).

# CAMPUS DE MONTPELLIER PAUL VALERY

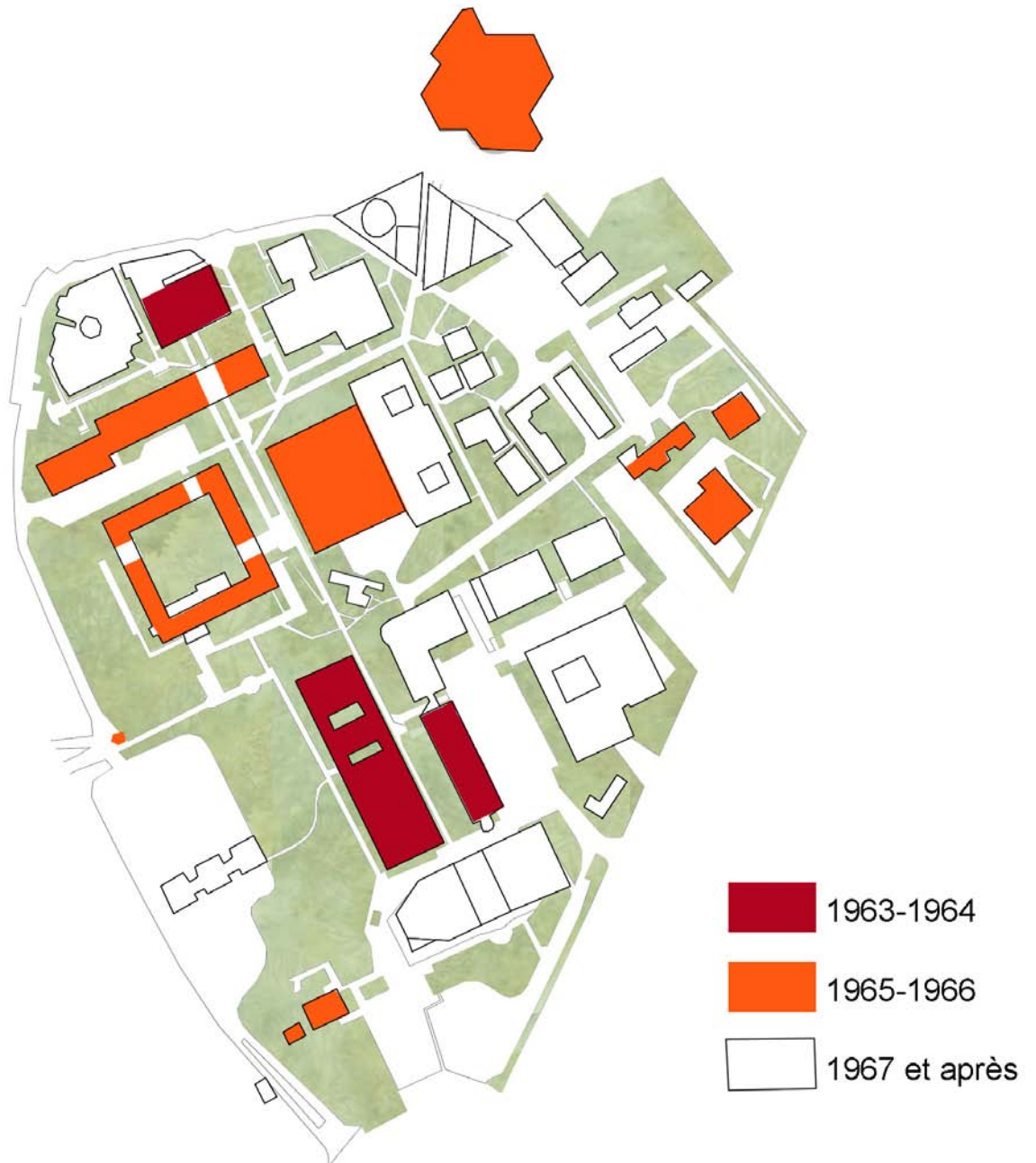
## Les bâtiments et ensembles architecturaux et paysagers étudiés

En bleu, la numérotation des ensembles renvoie aux fiches d'inventaire «ensembles»  
En rouge, la numérotation des fiches renvoie aux fiches d'inventaire «bâtiments»



# MONTPELLIER - UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY

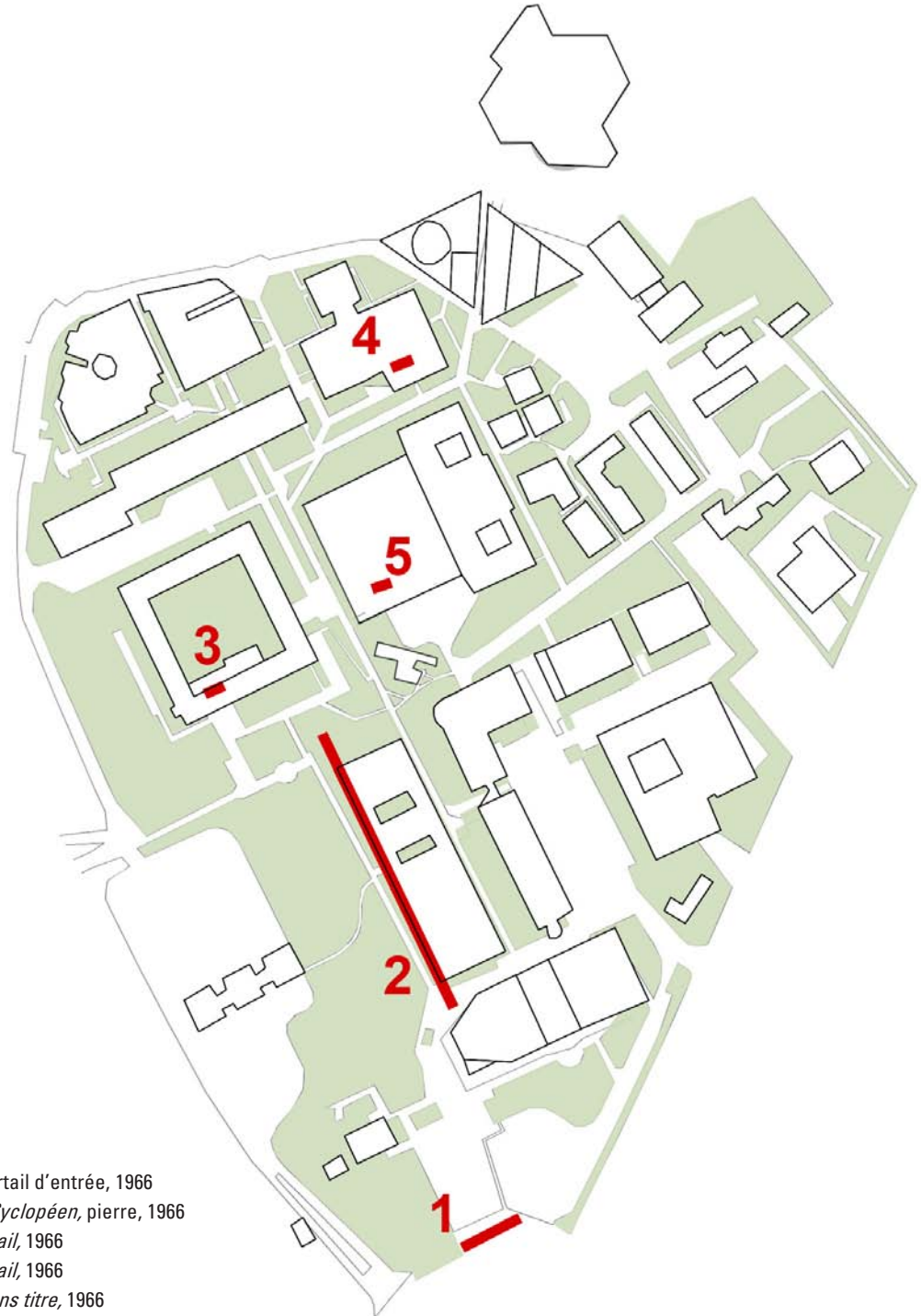
## plan des datations





# MONTPELLIER - UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY

## Localisation des oeuvres d'art





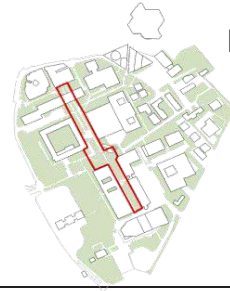


# FICHES PAR ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



9 CAMPUS Campus MONTPELLIER 3-PAUL VALERY  
**FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER**

fiche E01  
 Ensemble E01



**IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : L'Allée Centrale**  
 Allée centrale, axe Sud-Nord, articulant le campus

Dates des relevés : 28/02/12

**SITUATION SUR LE CAMPUS**

**Description :**

Axe central du campus d'origine, cette allée est encore aujourd'hui l'axe de circulation majeur, connectant les bâtiments principaux du campus. Elle va des amphithéâtres A et B (reconstruits dans les années 1990 après l'incendie des bâtiments d'origine) aux amphithéâtres D, E et F, à l'autre extrémité de l'axe qu'elle trace. Le long de cet axe, elle dessert tous les autres bâtiments du campus des années 1960. Elle est croisée en son milieu par un axe transversal, secondaire, qui permet l'accès au grand espace vert qui borde le campus à l'ouest (voir fiche E02).

Depuis l'entrée du campus, elle passe entre le musée des moulages, permettant une vue sur les collections au travers des baies vitrées, et le bâtiment A, puis entre l'archéologie et le bâtiment G. Ensuite, après quelques marches, elle passe entre le bâtiment de l'administration et la bibliothèque qui se font face et aborde ensuite le bâtiment C de face, passait à l'origine dessous avant de déboucher sur les amphithéâtres (le rez-de-chaussée traversant du bâtiment a aujourd'hui été fermé).

Présence d'œuvre d'art : à l'origine oui, il y avait un vitrail de l'artiste Robert Pillods au rez-de-chaussée traversant du bâtiment C aujourd'hui déplacé dans le bâtiment D.

**AUTEUR(S) ET DATATION**

Appellation usuelle  
 Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes  
 Autre intervenant remarquable

Date de conception : 1962-1963  
 Date de construction : 1963  
 Date d'inauguration : 1966

**ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS**

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
L'allée se compose d'une voie de circulation en dalles béton de 3m de largeur, ponctuées avec des dalles de galets disposées régulièrement dans le calepinage. Le terrain du campus suit une pente sud-nord (le point haut étant au nord), et l'allée suit cette pente grâce à plusieurs volées de marches articulées avec des jardinières en béton. Un auvent en béton couvre le passage entre le bâtiment A et le patio du musée des moulages. Au nord du bâtiment de l'archéologie, le mur d'Albert Dupin se retourne et crée un espace du souvenir en mémoire des morts pour la France.	A l'origine l'allée était couverte sur tout son linéaire par une galerie en tôle, aujourd'hui disparue. Un second auvent, à l'image de celui qui relie le bâtiment A et le patio du musée, existait entre l'entrée de la bibliothèque et le bâtiment de l'administration (où il y avait des salles de lecture de la bibliothèque). Une rampe handicapés a du être construite au niveau du bâtiment de l'administration parallèlement à la volée de marches.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
L'allée est en bon état et offre une circulation piétonne aisée. Le "jardin du souvenir" est en revanche plus délaissé.	L'auvent entre la bibliothèque et le bâtiment de l'administration pourrait être reconstruit. La rampe handicapés pourrait être mieux intégrée à l'ensemble notamment en traitant ses abords.

**ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS**

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Cette circulation centrale s'accompagne de bandes végétalisées (entre 2,5 m et 5 m de large), de part et d'autre du passage d'abord, mais également au milieu des circulations au niveau supérieur. Ces bandes permettent de faire la liaison entre l'allée et les bâtiments qu'elle longe, en rattrapant les écarts de terrains. Elles accueillent une végétation arborée, arbustive et herbacée assez dense relativement commune, avec quelques spécimens plutôt méditerranéens cependant (pittosporum, micocouliers,...). Elles denses disparaissent aux niveaux intermédiaire (entre le bat. archéologie et le bâtiment G) et supérieur (entre la bibliothèque et l'administration et jusqu'au bâtiment C), où elles deviennent minérales pour créer un parvis d'abord, puis engazonnées après la bibliothèque. Au niveau supérieur, de grands arbres ponctuent la circulation, notamment deux grands cèdres et des magnolias.	Cette composition paysagée de l'allée centrale semble avoir été pensée dès l'origine et probablement mise en place au moment de la construction.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
On observe que les espaces sont entretenus, les plantations renouvelées, néanmoins, certains endroits des plates-bandes de part et d'autre de l'allée paraissent délaissés.	Les bandes pourraient être renouvelées, rafraichies, en privilégiant la végétation méditerranéenne plutôt que les arbustes de haies de jardin et en augmentant également les végétaux au feuillage persistant ou offrant un intérêt hiver comme été, afin d'éviter le dépouillement des mois d'hiver.



Photos complémentaires sur format numérique

**INTERET PATRIMONIAL**

éléments remarquables :

Cette allée est en quelque sorte l'axe fondateur et majeur du campus.

**INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE**

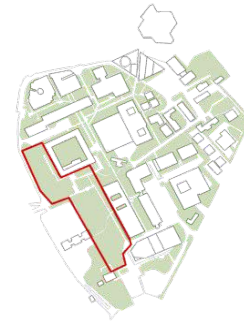
- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

L'articulation espaces paysagers / circulation est intéressante et crée une ambiance spéciale. Cet axe permet une lecture claire du campus.

9 CAMPUS Campus MONTPELLIER 3-PAUL VALERY  
**FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER**

fiche E02  
 Ensemble E2



**IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : LE PARC ARBORE**

Grande Pelouse arborée, bordant l'Ouest du campus

Dates des relevés : 28/02/12

**SITUATION SUR LE CAMPUS**

Description :

Espace libre majeur de l'université, le parc arboré s'étend depuis l'entrée jusqu'au bâtiment de l'administration qu'il encadre. Considéré depuis l'origine comme le pendant "détente" de l'aménagement universitaire, il se situe à l'arrière des bâtiments du musée et de l'Archéologie, du bâtiment de l'administration, à l'opposé des façades principales des bâtiments d'enseignement et de l'allée centrale qui les dessert. Il ne donne sur rien qui puisse perturber son ambiance de parc paysager, de détente.

Présence d'œuvre d'art : Oui, le mur de Dupin, qui coure sur et au delà de la façade aveugle des bâtiments du musée et de l'archéologie, sert de fond de scène au parc.

**AUTEUR(S) ET DATATION**

Appellation usuelle : la grande pelouse

Date de conception : 1961-1963

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

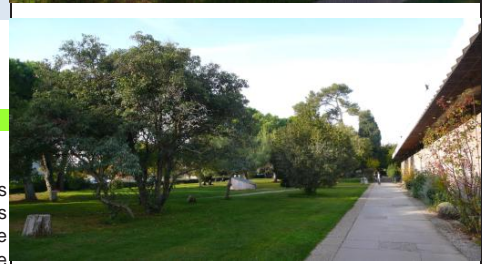
Date de construction : 1963

Autre intervenant remarquable : Albert Dupin pour le mur.

Date d'inauguration :

**ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS**

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Deux petits édicules, de type transformateurs ou regards, sont posés dans l'espace.	Le jardin "labyrinthe" figure sur les premières esquisses du parc, au début des années 1960. Les petits édicules techniques ont également une esthétique d'époque et sont probablement en place depuis l'origine.
Une série de bassins en terrasses, toujours en fonctionnement, suivent le mur de Dupin.	
Un petit jardin, aux pieds du bâtiment de l'administration, espace à part du parc, est composé d'une série de murs, de fabriques et d'une fontaine, disposés selon un schéma géométrique simple, rappelant le principe du labyrinthe. Un talus en pavés rattrape la différence de terrain entre ce jardin et le rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration.	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
L'ensembles de ces petites constructions sont en bon état. Le jardin "labyrinthe" est conservé "dans son jus" et semble venir tout droit des années 1960.	



photos complémentaires sur format numérique

**ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS**

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Composé d'une vaste pelouse arborée, ce parc est le plus grand espace libre du campus. Son tapis vert se déploie sur toute la bordure ouest du campus. Des pins et des feuillus en bosquets ponctuent l'étendue de pelouse et apportent de l'ombrage.	Ce parc paysager a été pensé dès l'origine, parallèlement au dessin et à la disposition des bâtiments. On avait veillé, à l'époque déjà, à la conservation des grands pins en place sur le site. Ils ont aujourd'hui disparus, et sont fidèlement remplacés par les pins et les arbres plantés après la construction du campus, qui sont devenus à leur tour de grands sujets à valoriser.  L'allée en enrobé n'existait pas à l'origine et a été construite ces dernières années pour les personnes à mobilité réduite. Son tracé courbe cherche cependant à se rapprocher le plus possible de l'esprit d'origine du parc.  L'allée de muriers était déjà présente avant l'installation du campus, c'est un vestige d'une ancienne propriété aujourd'hui disparue. Certains, trop vieux probablement, viennent d'être remplacés.
Une allée longe les bâtiment, composée de dalles béton et de dalles en galets, à l'image de l'allée centrale. Des petits arbustes accompagnent les bassins et l'allée contre le mur de Dupin et créent une sorte de haie colorée et variée devant les bâtiments. Deux allées matérialisées traversent la pelouse, une en "pas japonais", l'autre en enrobé.	
Une allée de vieux muriers accompagne la seule liaison du campus avec celui du Triolet, de l'autre côté de la route de Mende.	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
L'espace est en très bon état, les arbres peuvent s'y épanouir normalement. La pelouse est arrosée pour rester verte surtout en période estivale.	Aucune transformation n'est souhaitable, si ce n'est le remplacement ponctuel de certaines plantations et des arbres qui arrivent en fin de vie.

**INTERET PATRIMONIAL**

éléments remarquables :  
 L'ensemble de l'espace est remarquable, et témoigne d'une volonté initiale des concepteurs.

**INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE**

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

La présence d'un parc de cette taille est rare aujourd'hui, tant ils ont souvent été créés et considérés comme des réserves foncières, il est donc important de le valoriser et de le préserver dans cet état.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

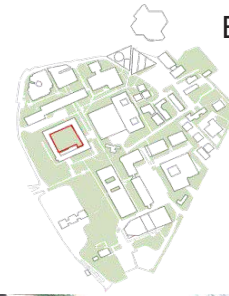
Ensemble E03

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : LE JARDIN TROPICAL

Cour intérieure du bâtiment de l'administration.

Dates des relevés :

28/02/12



SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ce jardin tropical est situé au cœur du bâtiment de l'administration et occupe toute sa cour intérieure, en suivant les différents niveaux induits par le terrain et le bâtiment.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Autre intervenant remarquable

Date de conception : 1961-1962

Date de construction : 1963

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Construits sur deux niveaux principaux, le jardin s'articule autour d'un grand escalier et d'une grande passerelle qui font l'un et l'autre le lien entre le niveau haut et le niveau bas de l'ensemble. Le niveau haut est simple et composé de palmiers autour d'une fontaine ronde. Le niveau bas est composé autour de la passerelle qui traverse l'espace en diagonale. Elle abrite une fontaine, aujourd'hui abandonnée. On note la présence d'une grande diversité de matériaux et de couleurs : briques ocres, pavés, dalles en terre-cuite, pâtes de verre bleu clair, bleu foncé, blanches, galets, bois, béton brut...

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

A l'origine, ce jardin était très minéral et très concentré autour des textures de matériaux et du chemin de l'eau allant du niveau haut au niveau bas par le biais des différentes fontaines. Aujourd'hui les fontaines sont sèches, envahies par la végétation au niveau bas, et le bassin hexagonal au pied de la passerelle où l'eau se jetait a été supprimé.



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Globalement, l'ensemble est dans un état moyen et souffre d'un petit délaissement. Des briques de l'escalier sont cassées, beaucoup des carrés de pâte de verre qui recouvraient la passerelle sont tombées, les fontaines sont sèches et envahies par la végétation et les déchets.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

L'espace a déjà été transformé pour s'adapter aux transformations du bâtiment.

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Ce jardin a vraisemblablement été pensé simultanément à l'architecture et propose un aménagement surprenant et original, dans l'esprit des années 1960.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Les deux niveaux du jardin se différencient également par la végétation. Le jardin haut est un jardin plutôt sec, essentiellement composé de palmiers et de végétation méditerranéenne, sur des massifs ondulants dessinés grâce aux couleurs du gravier, rouge et gris. On y trouve aussi des rosiers en bordure des bâtiments. Le jardin bas est davantage focalisé autour de l'élément eau, même si elle a aujourd'hui disparue. La végétation y est foisonnante, on y voit outre des graminées et des essences elles aussi typiquement méditerranéennes (laurier rose, pittosporum,...), et de la végétation de milieu humide comme les macettes.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Comme précisé ci-dessus, le jardin des années 1960 était très minéral. La végétation n'avait pas eu le temps de pousser, mais surtout l'accent était mis sur les structures et les textures. Ce foisonnement végétal est un donc une transformation majeure de l'esprit initial. Les rosiers et les pensées, malgré leurs qualités, semblent assez éloignés du côté tropical du jardin haut, dont l'esthétique est plus exotique qu'urbaine.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

La végétation "mange" les espace, probablement par manque d'entretien régulier.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

De trop fortes transformations ne sont pas souhaitables, mais un entretien plus régulier pourrait rendre à cet ensemble un aspect plus structuré.

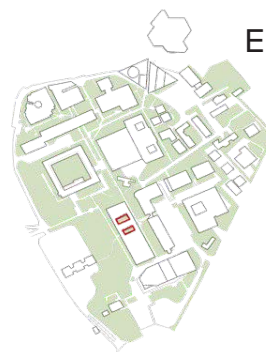
FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble E04

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : LES PATIOS

Patios du bâtiment de l'archéologie et du musée des moulages

Dates des relevés : 28/02/12



SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Le bâtiment regroupant le musée des moulages et l'Archéologie accueille deux patios. Le premier marque la séparation entre les deux, Archéo et musée et débouche directement sur l'allée centrale avec laquelle il s'articule grâce à un auvent en béton qui le relie au bâtiment A. Il s'ouvre également sur le parc paysager grâce à une ouverture dans le mur d'Albert Dupin qui cadre une vue sur une œuvre d'art récente installée sur la pelouse du parc.

Le second patio est situé à un demi-niveau au dessus du précédent, et dessert les différentes salles d'Archéologie.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1961-1963

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1963

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Le premier patio se compose de deux bassins : une vasque ronde qui se déverse sur un bassin rectangulaire dans le sol, de deux bancs disposés de part et d'autre de la fontaine et de plusieurs rambardes urbaines au style antique.

Le second, le patio de l'Archéologie est plus végétal et se caractérise surtout par un système d'allées à angles droits en béton et en dalles de galets. Il contient également un petit bassin carré, totalement à l'abandon.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Ces deux patios ont été projetés et dessinés au même moment que les bâtiments, et pour ce qui est du patio de l'Archéologie, on peut voir que le dessin actuel est assez proche de ce qui se trouve sur les plans des années 1960.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les deux ensembles sont en relatif bon état mais ne semblent ni très utilisés ni entretenus plus que nécessaire.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Globalement ces deux patios pourraient être rénovés, dans l'esprit du dessin d'origine.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Le patio entre le musée et l'Archéologie est essentiellement minéral à l'exception d'un olivier et d'un petit arbuste.

Le second patio est plus végétalisé. Ses allées matérialisent des massifs plantés d'arbres de petite hauteur, d'arbustes et de plantes de type couvre-sol. Certains végétaux sont plutôt horticoles avec des variétés présentant des caractères esthétiques spéciaux.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Les différentes plantations ont nécessairement été renouvelées depuis l'origine.

Conçus comme des éléments important de l'architecture de l'université, ces deux patios sont en lien direct avec les bâtiments et la composition du campus.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les relevés ont été réalisés en hiver, la végétation des deux patios apparait donc triste et peu entretenue. Néanmoins, on constate que les massifs sont relativement vides et nus, témoins d'un entretien et d'un intérêt moindre.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

On peut envisager non seulement l'apport d'un soin plus appuyé à ces espaces ainsi que de nouvelles plantations de façon à les redynamiser.

en dépit de leur état actuel, relativement délaissé, ces deux espaces sont d'un intérêt patrimonial remarquable et pourraient devenir des lieux intéressants et agréables du campus.

# FICHES PAR BÂTIMENT





FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Bâtiment A - Azalais de Portiragnes

Adresse : Université Paul Valéry - route de Mende

Dates des relevés - ext : 28-02-12

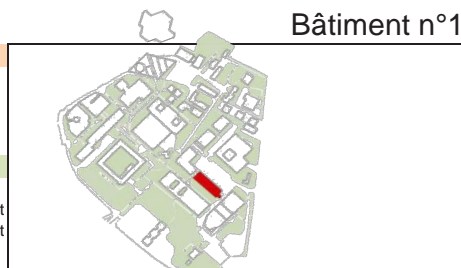
- int : 28-02-12

Affectataire : UFR IV : Sciences économiques, mathématiques et sociales, Laboratoires de langue

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ce bâtiment fait partie de la première tranche de travaux située au sud du campus, comprenant le musée des moulages et les amphithéâtres de propédeutique (détruits dans un incendie et reconstruits dans les années 1980). Sa façade ouest borde l'allée centrale, sa façade est borde le parking du théâtre.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment A

Date de conception : 1962

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1963-1964

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Bâtiment d'enseignement



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Le bâtiment est une barre à R+3 dont l'apparence est fortement contrastée entre sa façade ouest et sa façade est. Sa façade ouest est presque intégralement vitrée, disposition masquée par un pare-soleil en alvéoles de type nid d'abeille. Sa façade est est peu ouverte sur l'extérieur, et caractérisée par son remplissage en panneaux de béton brut.</p>	<p>Ajout de deux escaliers de secours extérieurs aux extrémités dans les années 1980. L'un d'eux, celui au nord du bâtiment assure une liaison continue avec le bâtiment G, plus récent.</p> <p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage Attention aux appareils individuels qui commencent à peupler les façades</p> <p>isolation Il serait possible de remplacer les menuiseries bois par des cadres métalliques si ceux-ci sont copiés sur les dispositions d'origine.</p> <p>accessibilité handicapés par le bâtiment G aujourd'hui relié par une plateforme à tous les étages</p>



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs : Description des espaces d'accueil et de circulation L'accueil du bâtiment est très peu développé et il est constitué à ses deux extrémités par une cage d'escalier qui dessert tous les niveaux. Sa distribution s'organise autour d'un couloir central qui dessert les salles de cours, les bibliothèques de section et les bureaux.</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel Eclairage naturel latéral dans les bureaux, les salles de classe et les bibliothèques de section.</p> <p>Sols Tapis de caoutchouc d'origine mis en place pour des raisons acoustiques</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Les faux plafonds d'origine ont été remplacés dans les espaces de circulation. Subsistent des banquettes en bois rudimentaires dans le couloir central à tous les niveaux. Certains espaces restaurés l'ont été avec beaucoup de soin, notamment du côté de la façade est.</p> <p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>autres</p>

façades

Le contraste entre les deux façades ouest et est a fait de ce bâtiment l'une des figures majeures du campus. C'est en même temps un bâtiment type, le seul d'ailleurs à avoir été terminé

espaces libres

Sa façade sur l'allée centrale renforce son intérêt patrimonial

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Bâtiment Archéologie - Musée des Moulages

Adresse : Université Paul Valéry - route de Mende

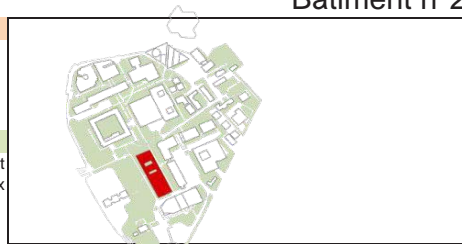
Dates des relevés - ext : 29-02-12

- int : 29-02-12

Affectataire : Archéologie - Accueil des PMR et Musée des Moulages

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment longe l'allée centrale à l'ouest, il est divisé en deux parties séparées par un patio permettant d'accéder au parc arboré. Au sud, on trouve le musée des moulages. Au nord, les salles d'enseignement et les bureaux des professeurs de la section archéologie et histoire de l'art.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment Archéo - Atrium Germaine Richier - Musée

Date de conception : 1962

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1963

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Bâtiment d'enseignement et Musée

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Immeuble à rez-de-chaussée, ouvrant sur deux patios intérieurs. Sa structure métallique en portiques est visible à l'extérieur, dans le patio central. Sa façade ouest a la particularité d'être à l'extérieur une œuvre d'art. Son aspect doit beaucoup au bardage de rive en aluminium plié.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Pas de transformations majeures. Le béton brut du remplissage de la façade du côté de l'allée centrale a néanmoins été peint dans sa partie inférieure.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Impossible par l'extérieur

accessibilité handicapés

oui

autres

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Le musée des moulages, bâtiment quasi unique à son époque

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Lumière naturelle zénithale par lanterneaux

Sols

Carrelage d'ardoises 10x20

Plafonds

réhabilités en 2011

Espaces intérieurs non construits :

Deux patios. Voir fiche E04

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

La partie musée du bâtiment a été réhabilitée en 2011. l'entrée principale située auparavant au nord-est est aujourd'hui au nord-ouest. Une rampe handicapés a été créée à ce niveau, les lambris du plafond ont été remplacés. La mise aux normes a abouti à accentuer une esthétique de la pauvreté en rendant visible la poutraison et les fluides et la sous-face en bacs acier de la couverture. La partie archéologie a été transformée auparavant en supprimant les espaces d'exposition et en les remplaçant par des salles d'enseignement standards.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

Très bon et rare exemple d'architecture d'exposition des années 1960 en France.

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

la scénographie des moulages ne peut être dissociée de l'immeuble et il conviendrait d'en prendre conscience.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Bâtiment L Les Guilhems Administration

Adresse : Université Paul Valéry - route de Mende

Dates des relevés - ext : 28-02-12

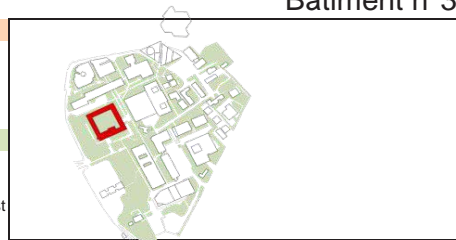
int : 29-02-12

Affectataire : Administration et Cafétéria

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Le bâtiment est situé au nord de l'allée centrale, dans un ensemble formé par la bibliothèque et les bâtiments B et C. Il est desservi par l'allée centrale et par les deux voies secondaires est-ouest.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Administration - Cafet

Date de conception : 1962

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1964

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Bureaux et salles de lecture

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Son apparence extérieure diffère profondément de son apparence intérieure. A l'extérieur, le bâtiment apparaît comme un volume simple, à quatre côtés, dont trois sont opaques et un vitré.

A l'intérieur, trois de ses façades sont vitrées, une seule est opaque, comme un négatif des façades extérieures. Les façades opaques sont couvertes dans leur plus grande partie par des petits carreaux de pâte de verre, de deux centimètres par deux, dans les tonalités blanc/gris, tandis que le soubassement est en béton préfabriqué nervuré. La façade sud est entièrement vitrée, sur le modèle du bâtiment A, mais sans pare-soleils, comme les bâtiments B et C. La cour intérieure, à la manière d'un cloître offre un espace de repos et de calme, à proximité directe de l'allée centrale.

A l'origine, l'architecte projetait d'y rassembler les salles de travail des étudiants du second cycle au contact immédiat de la bibliothèque.

La cour intérieure a été traitée en jardin tropical moderne avec rampe et bassins. (voir fiche E02)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Trois passages à l'intérieur du bâtiment avaient été aménagés en liaison avec l'extérieur. Le plus significatif, était précédé d'un auvent depuis la bibliothèque centrale et offrait une vue en balcon au-dessus du jardin tropical. Il a été bouché pour y installer une salle de réunion. Du côté ouest, une disposition similaire accompagne l'actuelle cafétéria mais a subi des modifications. Au nord, la moitié du passage a été utilisée par un bureau. Une partie des menuiseries bois de la façade sud a été changée et remplacée par des cadres métalliques avec double vitrage, dans l'esprit du dessin d'origine. L'auvent devant la façade sud a été fermé par des châssis en aluminium, pour agrandir le hall d'entrée. A l'arrière, au rez-de-chaussée, des bureaux ont été installés dans une adjonction du même ordre. On observe l'ajout de volets roulants extérieurs à certains endroits.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Par l'extérieur impossible

accessibilité handicapés

Oui, notamment par l'ajout d'une colonne d'ascenseur à l'angle sud-ouest.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Le plan qui dégage un espace intérieur propice à la concentration

façades

Variations des types de façades, opaque ou transparentes

intérieur

espaces libres

Présence d'un espace paysager remarquable

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Les quatre ailes du bâtiment sont distribuées par un couloir soit central soit latéral quand la façade est opaque, avec des escaliers aux extrémités.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

L'éclairage, au niveau supérieur, est assuré par des lanterneaux, dans les niveaux inférieurs, l'éclairage artificiel était installé dans des niches aujourd'hui disparues.

Plafonds

Faux-plafond récent

Espaces intérieurs non construits :

Cour intérieure

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Agrandissement du hall d'accueil, dépose et remontage du 1%, extensions rez-de-chaussée sur la cour intérieure

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

oui

accessibilité handicapés

oui

autres

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°4

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Bibliothèque Universitaire Raimon Llull

Adresse : Université Paul Valery - route de Mende

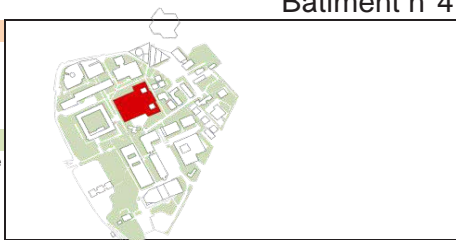
Dates des relevés - ext : 28-02-12

- int : 28-02-12

Affectataire : Bibliothèque Silo à livres

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : La bibliothèque fait partie d'un ensemble avec l'administration et les bâtiments B et C, situés au nord de l'allée centrale. Son entrée principale est positionnée sur cet axe majeur face au bâtiment de l'administration.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque

Date de conception : 1964

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1964-66

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Bibliothèque : salle de lecture et silo à livres

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

La bibliothèque est établie sur un plan carré. Trois de ses côtés sont aujourd'hui d'origine, la façade principale sur l'allée centrale étant la mieux conservée.

Le bâtiment repose sur un niveau bas éclairé au sud, où se trouvent les services, le rez-de-chaussée, l'entresol et le dernier niveau accueille les catalogues et les salles de lecture. Ce bâtiment épais est éclairé par un puits de lumière central.

La façade sur l'allée centrale reprend le gabarit du bâtiment A, le traitement de sa façade, avec des pare-soleils alvéolés en référence à ce même bâtiment tandis qu'un revêtement de béton préfabriqué, dans lequel on a ajouté des galets vient en remplissage.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Les deux façades latérales, au nord et au sud, ont été récemment réhabilitées avec soin. Les pare-soleils ayant été changés. Une annexe contenant un silo à livres et des bureaux a été ajoutée à l'arrière, postérieurement. La qualité esthétique de ses façades conçues dans l'esprit de la première construction est toutefois moindre.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

beaucoup de travaux semblent déjà avoir été réalisés, le problème posé principalement semble être celui de la surface jugée trop réduite par les bibliothécaires.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façade sur l'allée centrale

intérieur, puits de lumière avec l'escalier monumental

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable (annexe ajoutée ultérieurement à l'est exceptée)

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

L'accueil se fait par une pièce, située à l'arrière de la façade principale, où l'on trouve à l'origine un bureau et un vestiaire, ainsi que le 1% artistique. Le public est ensuite invité à rentrer dans le bâtiment proprement dit, dans l'espace central, sous le puits de lumière, qui distribue la totalité des plateaux, horizontalement et verticalement.

Equipements ou espaces remarquables :

L'espace central avec son escalier monumental, sa couverture zénithale

Mode d'éclairage naturel et artificiel

puits de lumière central, façades nord-sud transparentes, protégées par des pare-soleils extérieurs, et dernier niveau éclairé par des lanterneaux. Globalement le bâtiment est bien éclairé par la lumière naturelle. L'éclairage artificiel d'origine, à l'aide néons et de suspensions, est encore en place dans les salles de consultation.

Sols

Sols plastiques

Plafonds

Dans les salles de lecture, les plafonds sont d'origine, il s'agit de métal perforé.

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Agrandissement du silo à livres par l'arrière, invisible depuis les salles de lecture et de consultation. Réfection de la couverture du puits de lumière central, avec installation d'un velum rétractable.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Beaucoup de travaux semblent déjà avoir été réalisés

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°5

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Bâtiment B et C Bousquet et Jean Cocteau

Adresse : Université Paul Valéry - route de Mende

Dates des relevés - ext : 28-02-12

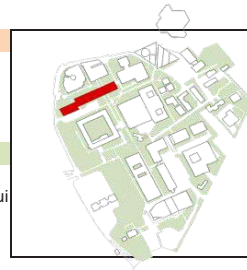
- int : 28-02-12

Affectataire : UFR 3 Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Les deux bâtiments sont situés au nord derrière le bâtiment de l'administration, en équerre par rapport à l'allée centrale, qui passait à l'origine sous le bâtiment C pour rejoindre les amphithéâtres de licence.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment C

Date de conception : 1962

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1964-66

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Bâtiment d'enseignement

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Les deux bâtiments mitoyens sont conçus sur le modèle du bâtiment A. La composition fonctionne sur un contraste très affirmé entre façade sud et façade nord. La façade nord, à l'origine destinée à éclairer des salles d'enseignement, est revêtue de béton préfabriqué nervuré laissé brut. La façade sud est beaucoup plus ouverte, et était destinée à éclairer des bureaux. Les pare-soleils initialement prévus comme pour le bâtiment A n'ont jamais été posés.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Fermeture du passage couvert sous la bâtiment C menant aux amphithéâtres.

Déplacement du 1% artistique dans l'actuel bâtiment D, Marie Durand.

Les deux pignons est et ouest revêtus à l'origine de carreaux de céramique de couleur brune ont été enduits et peints en rouge. A l'est, un escalier de secours en béton dont les voiles sont très développées a été ajouté vraisemblablement dans les années 1980 ou 1990.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

On pourrait envisager le remplacement des menuiseries bois sur le modèle des menuiseries métalliques récemment posées sur la façade sud du bâtiment de l'administration.

accessibilité handicapés

Présence d'un ascenseur depuis l'origine.

autres



Photos complémentaires sur support numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Structure en béton poteaux-poutres sur une trame de 3,50 mètres permettant d'aménager de part et d'autre d'un couloir central des salles aux superficies variables en fonction des usages : bureaux, bibliothèques de section, salle d'enseignement.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Tapis de caoutchouc

Plafonds

Certains plafonds sont en tôle perforée pour des raisons acoustiques

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Fermeture du passage pour créer un hall d'entrée dans le bâtiment C.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

contraste fort entre les façades nord et sud, bâtiment reprenant un des types définis à l'origine par l'architecte

intérieur

Flexibilité des espaces

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Amphithéâtres des Troubadours

Adresse : Université Paul Valéry - route de Mende

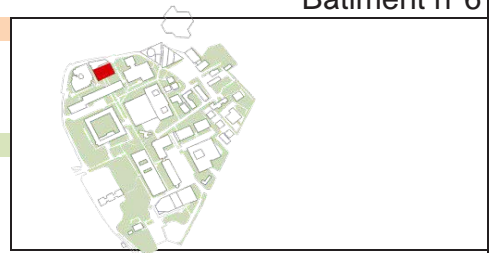
Dates des relevés - ext : 28-02-12  
- int : 28-02-12

Affectataire : Amphithéâtres D, E et F

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Les amphithéâtres sont situés à l'extrémité nord du campus, en réponse au bâtiment des amphithéâtres situé à l'extrémité sud.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1964

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes

Date de construction : 1965-66

Autre intervenant remarquable

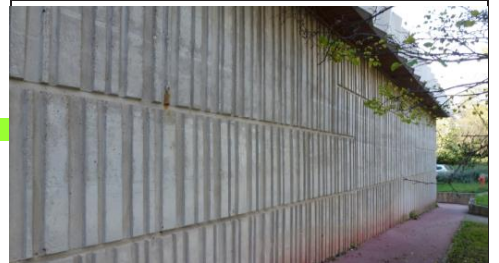
Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Amphithéâtres de licence

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT



ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment à rez-de-chaussée. Les trois amphithéâtres profitent de l'encaissement du site pour atteindre une hauteur sous plafond suffisante. L'accès se fait sous un portique supporté par de fines colonnettes en acier et abrité par un large auvent lambrissé en pin maritime. La façade Est est en éléments de béton préfabriqués. Son retournement au Nord est en céramique et béton. A cet endroit le bâtiment jouxte un immeuble plus récent construit dans les années 1990.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état de conservation apparent.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Par l'arrière avec entrée au niveau de l'estrade du professeur



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation  
Les halls sont réduits au minimum. Le portique extérieur joue le rôle de foyer pour les amphithéâtres

Equipements ou espaces remarquables :

Parois lambrissées, bancs et tables d'origine en mauvais état.  
Correcteurs acoustiques au plafond

Mode d'éclairage naturel et artificiel  
Néons

Sols  
Sol plastique

Plafonds  
Correcteurs acoustiques

Espaces intérieurs non construits :  
Patio, atrium, autre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Dans leur jus.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Le bâtiment s'apparente à celui du musée mais avec une structure métallique plus légère. Le confort des étudiants est ici minimum, et il ne semble pas opportun de le pérenniser tel qu'il est.

Dans le cas où les amphithéâtres seraient remplacés, il faudrait néanmoins veiller à ce qu'ils soient d'une qualité au moins équivalente.

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT - Restaurant Universitaire Vert-Bois

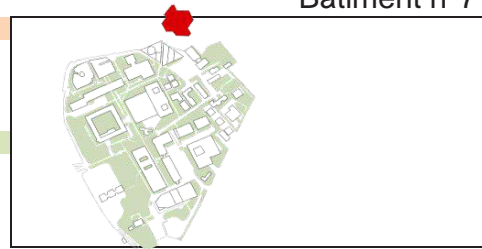
Adresse : 205, rue de la Chêne  
34 096 Montpellier Cedex 5

Dates des relevés - ext : 28-02-12  
- int : --

Affectataire : CROUS - restaurant Universitaire

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : A l'extérieur du campus, au nord, à proximité immédiate entre l'ancienne cité universitaire de filles et le campus.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : Philippe Jaulmes et Deshons

Date de construction : 1964-66

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Restaurant Universitaire

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment construit à partir d'une trame triangulaire, qui permet un jeu de volumes extérieurs et intérieurs variés. L'immeuble est ainsi décomposé en 4 blocs fonctionnels, constitués par la cuisine, et trois salles totalement indépendantes les unes des autres, mais donnant sur celle-ci.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

A l'origine en béton brut, le bâtiment a été peint en couleurs criardes, à la manière d'un chapiteau de cirque. Dans les années 1990-2000, a été ajouté un auvent textile, dont la structure masque une des façades.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Non visité

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Non visité

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

Patio, atrium, autre

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

L'expression plastique du bâtiment, très forte à l'origine, a été totalement détournée par une mise en couleur extravagante. L'architecte, Philippe Jaulmes, qui en a pris connaissance fortuitement avec nous en a été particulièrement choqué.



